

**PERSPECTIVES  
AGRICOLES de  
L'OCDE, 2003 - 2008**

**PRINCIPALES CONCLUSIONS, 2003**

## **ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES**

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973), le Mexique (18 mai 1994), la République tchèque (21 décembre 1995), la Hongrie (7 mai 1996), la Pologne (22 novembre 1996), la Corée (12 décembre 1996) et la République slovaque (14 décembre 2000). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

*Also available in English under the title :*  
OECD Agricultural Outlook, 2003-2008

© OCDE 2003

Les permissions de reproduction partielle à usage non commercial ou destinée à une formation doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, Tél. (33 1) 44 07 47 70, Fax (33 1) 46 34 67 19, pour tous les pays à l'exception des États-Unis. Aux États-Unis, l'autorisation doit être obtenue du Copyright Clearance Center, Service Client, (508) 750-8400, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 USA, ou CCC Online : [www.copyright.com](http://www.copyright.com). Toute autre demande d'autorisation de reproduction ou de traduction totale ou partielle de cette publication doit être adressée aux Éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

## AVANT-PROPOS

Les *Perspectives agricoles de l'OCDE* présentent une évaluation des tendances et perspectives qui marqueront à moyen terme les principaux marchés de produits agricoles, y compris le sucre pour la première fois, des pays Membres de l'OCDE. Ce rapport est publié tous les ans et s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'OCDE en vue d'encourager un débat éclairé sur des questions émergentes. La parution de cette neuvième édition, *Perspectives agricoles de l'OCDE, 2003-2008*, se place dans le contexte d'une activité économique mondiale ralentie au début de la période de prévision, de la nouvelle Loi agricole aux États-Unis des perspectives de changement des politiques agricoles de l'Union européenne, et de la finalisation des négociations commerciales multilatérales du Programme de Doha prévue pour 2005. Les perspectives des marchés des produits agricoles présentent des tendances divergentes pour les marchés des céréales et des produits animaux à court terme, mais on devrait assister d'ici 2008 à un renforcement des conditions de l'ensemble des marchés. Ces perspectives seront étroitement conditionnées par la situation géopolitique et économique mondiale, l'évolution des politiques nationales et de leurs dispositions, notamment dans les pays Membres, de l'issue des négociations multilatérales de l'OMC et du développement des accords commerciaux régionaux et préférentiels. Il n'a pas été formulé d'hypothèses quant à ces développements dans ce rapport.

Les prévisions jusqu'en 2008 qui sont présentées dans ces *Perspectives* constituent des perspectives plausibles à moyen terme pour les marchés des principaux produits. Elles sont le fruit d'une collaboration étroite entre le Secrétariat de l'OCDE et les experts des pays Membres et certaines économies non-membres et reflètent leurs connaissances et expertise communes. Cette année, le rapport présente également une série de prévisions relatives au marché du sucre, qui ont été réalisées grâce à un nouveau modèle sur le sucre qui pourrait être incorporé par la suite au modèle *Aglink* du Secrétariat. Ces projections se fondent sur une série d'hypothèses concernant les politiques agricoles et commerciales en vigueur ou annoncées dans les pays de l'OCDE, sur l'environnement macro-économique sous-jacent et sur la situation des principales économies non membres. L'utilisation du modèle *Aglink* de l'OCDE garantit la cohérence interne des données quantitatives. Par ailleurs, ce modèle a permis de construire plusieurs scénarios autour des hypothèses de référence, propices à l'analyse des sources d'incertitude et des questions de fond. Cette édition des *Perspectives* comprend donc – *inter alia* – une évaluation des répercussions pour les marchés de la Loi agricole des États-Unis de 2002 sur l'investissement rural et la sécurité agricole, une évaluation des conséquences pour les marchés de la crise économique en Argentine, ainsi que deux analyses distinctes sur la manière dont l'adhésion de la Chine à l'OMC pourrait affecter les marchés du sucre et de la viande. Elle présente également les travaux en cours sur l'introduction d'éléments stochastiques au scénario de référence à l'aide d'une analyse de sensibilité de la variabilité des rendements. Enfin, cette édition comprend deux sections distinctes dans lesquelles des questions d'une importance particulière pour les perspectives à moyen terme sont analysées. La première, proposée par la Commission européenne, étudie les possibles implications pour les marchés agricoles de l'élargissement de l'UE à 25 membres le 1er mai 2004. La seconde porte sur les principaux déterminants du développement futur de l'agriculture et des échanges agricoles de l'Ukraine. La base de données sur les perspectives, accompagnée de sa documentation et incluant les données historiques, les projections et les résultats d'une sélection de scénarios, est disponible sur CD-Rom.

Cette publication a été élaborée par la Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries de l'OCDE avec la participation active de tous les pays Membres. Une autre publication annuelle de la Direction soutient et prolonge les estimations disponibles dans ce rapport, *Politiques Agricoles des pays de l'OCDE : Suivi et évaluation 2003* (juillet 2003).

**Les *Perspectives agricoles de l'OCDE* sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les points de vue et les conclusions énoncés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement la position des gouvernements des pays Membres de l'OCDE.**

## TABLE DES MATIÈRES

**Les Perspectives en bref..... 5**

**Vue d'ensemble..... 6**

---

*Annexes*

**Annexe 1. Tableaux Statistiques..... 18**

**Sigles et Abréviations..... 37**

## LES PERSPECTIVES EN BREF

La production mondiale de produits agricoles devrait poursuivre son expansion d'ici 2008, la part prise par les produits animaux et l'alimentation animale étant plus importante que celle des céréales. La croissance de la production sera essentiellement due à l'amélioration continue de la productivité. La plus grande partie de la croissance de la production de produits agricoles est imputable aux Économies non membres. Cependant, la consommation alimentaire de ces pays croîtra encore plus vite, offrant aux pays Membres de l'OCDE l'occasion d'intensifier leur production et leurs échanges, notamment pour les produits transformés à forte valeur ajoutée et l'alimentation animale.

Le retour attendu de la croissance économique dans la zone OCDE et le raffermissement de l'économie mondiale à partir de 2004, soutenus par la croissance démographique continue, bien que se ralentissant, des Économies non membres, offriront les conditions nécessaires à une augmentation de la demande mondiale de produits agricoles. L'essentiel de la hausse de la demande devrait se traduire par une consommation plus importante de céréales et d'oléagineux, avec une préférence grandissante pour les aliments transformés et riches en protéines, comme la viande, au détriment des aliments de base dérivés du blé et du riz. Cette modification des schémas de consommation est imputable en grande partie à la hausse du revenu par habitant et à l'évolution des habitudes alimentaires dans les Économies non membres, alors que la demande alimentaire ne devrait que peu évoluer pour les marchés déjà parvenus à maturité de la zone OCDE.

Les ajustements de la production rendus nécessaires par les sécheresses et la faiblesse de la demande ont entraîné une certaine divergence entre les prix des céréales et des produits animaux au début de la période de prévisions. Lorsque la production se raffermira, les prix des céréales et des oléagineux chuteront, augmentant d'autant la rentabilité du secteur de l'élevage. La hausse de la demande due au redressement de l'économie mondiale conduira à une augmentation des prix des produits agricoles à moyen terme. Toutefois, le rythme et l'ampleur de la future augmentation des prix de la plupart des produits seront modérés par la tendance à la hausse de la production de produits animaux et végétaux au cours de la période de prévisions, ainsi que par une certaine reconstitution des stocks mondiaux.

Les échanges de produits alimentaires en vrac et transformés poursuivront leur expansion. Par rapport aux volumes moyens de 1997-2001, ce sont les céréales, puis les produits laitiers qui afficheront la plus forte croissance en terme d'échanges nets des pays Membres de l'OCDE. On s'attend à un ralentissement des exportations de viande de la zone OCDE en raison d'une augmentation de la consommation intérieure et des échanges intra-OCDE, combinés à une intensification de la concurrence sur les marchés mondiaux.

Le niveau de soutien et de protection de l'agriculture demeure élevé dans les pays de l'OCDE, de même que les obstacles aux échanges dans un certain nombre d'Économies Non membres et continuent d'avoir des répercussions importantes sur les marchés agricoles mondiaux. Le rythme des réformes agricoles continue d'être mitigé pour certains produits – se poursuivant pour certains produits et certains pays, mais se ralentissant ou s'arrêtant dans d'autres. La poursuite d'une approche orientée par les lois du marché et un abaissement du niveau de protection des marchés pourrait permettre d'améliorer le fonctionnement des marchés mondiaux et les perspectives de la plupart des pays. Les négociations multilatérales sur les échanges agricoles en cours à l'OMC offrent une occasion de parvenir à ces buts. Cependant, le fait de parvenir à un accord satisfaisant tous les participants et qui offre un environnement plus libéral aux échanges nécessitera une coopération internationale soutenue et la participation dominante des pays Membres de l'OCDE.

## VUE D'ENSEMBLE

### *Les Perspectives en un coup d'oeil*

*Les prix des céréales et des produits animaux divergent à court terme....*

Les projections relatives à l'agriculture des pays de l'OCDE d'ici 2008 présentent des perspectives divergentes à court terme pour les secteurs des céréales et de l'élevage. Le ralentissement de la production mondiale de céréales qui est du aux sécheresses subies par l'Amérique du nord et l'Australie, ainsi qu'une baisse des stocks mondiaux, a entraîné une hausse brutale des prix des céréales et des oléagineux au début de la période de prévisions. Ces prix devraient tout d'abord amorcer une baisse avec la reprise de la production, puis se raffermir lentement d'ici 2008, de pair avec le renforcement de la demande. Avec un prix mondial situé au-dessous de la tendance, le riz est une exception, mais devrait néanmoins augmenter de façon importante à moyen terme parallèlement au déclin des stocks. La production et les exportations de sucre en provenance de producteurs à bas coût devraient poursuivre leur expansion, alors que le niveau élevé du soutien et de la protection dans de nombreux pays de l'OCDE continueront d'abaisser les prix du sucre sur les marchés mondiaux résiduels à moyen terme. Contrairement à la situation des céréales et des oléagineux, les marchés mondiaux des produits animaux sont affaiblis à court terme en raison de la hausse de la production imputable aux sécheresses, du ralentissement de la demande et de l'augmentation des prix de l'alimentation animale. Au cours de la période de prévisions, les prix mondiaux de la plupart des viandes et des produits laitiers devraient se hausser au-dessus du niveau du court terme alors que la production s'ajustera et que la demande se raffermira. Cependant, la hausse des prix sera modérée par la croissance de la production due aux gains de productivité. La reprise de la croissance économique à laquelle on s'attend à partir de 2004 dans la zone OCDE et particulièrement dans les pays en développement du fait de leur croissance démographique rapide, conduira à un raffermissement de la demande et encourageront le développement de la consommation, des échanges et des prix mondiaux des produits agricoles.

*....mais tous les marchés se raffermissent à moyen terme.*

*Les situations géopolitiques et économiques demeurent des sources majeures d'incertitude*

Des incertitudes pèsent clairement sur les perspectives des marchés agricoles. L'une des plus cruciales à court terme concerne les répercussions possibles de la situation géopolitique actuelle sur l'ensemble des perspectives économiques qui ne sont guère positives. Étant donnée la faiblesse de la croissance en Europe et au Japon, la reprise dans la zone des pays de l'OCDE dépend de plus en plus des performances de l'économie américaine. Cependant un contexte de déficit budgétaire croissant aux États-Unis pourrait ralentir ou étouffer la reprise de la croissance dans la zone OCDE et le raffermissement attendu de l'économie mondiale. Il est nécessaire de poursuivre les efforts visant à alléger les tensions

commerciales et améliorer la coopération internationale entre les principaux pays responsables des échanges, de manière à progresser vers une économie mondiale plus libérale. Une période de récession économique mondiale plus longue, associée au niveau élevé de la protection et du soutien au secteur agricole responsables de distorsion dans les échanges, aboutira à un affaiblissement des échanges et des prix mondiaux des produits par rapport à l'évolution prévue.

---

### *Faits marquants des Perspectives*

*La stagnation de la croissance des pays de l'OCDE retarde la reprise de l'économie mondiale*

Les projections agricoles de l'OCDE mettent en évidence la façon dont les forces mondiales et intérieures façonnent le secteur agricole. Au niveau mondial, les forces s'inscrivent dans l'hypothèse d'un environnement macroéconomique défavorable à court terme mais s'améliorant avec le temps. L'économie mondiale est embourbée dans le contrecoup des sursauts qui ont agité le marché des changes, les déséquilibres externes et la faiblesse de la demande au Japon et dans la zone euro. Par conséquent, 2003 pourrait bien être la troisième année consécutive de ralentissement de l'économie mondiale. De nombreux pays de l'OCDE affichent une croissance se situant au-dessous des tendances. A court terme, la stagnation de la croissance est due en partie aux incertitudes géopolitiques générées par le conflit en Irak. Par contre, à l'inverse de la longue période de ralentissement de la croissance dans les pays de l'OCDE, les performances économiques de certains pays en développement se sont révélées relativement solides. C'est tout particulièrement le cas en Asie, bien que la survenue du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) commence à produire des effets néfastes sur l'activité économique, la croissance et les échanges de ces régions.

*Mais les vents contraires qui freinaient la croissance de l'OCDE semblent s'affaiblir ...*

Il semble cependant que les vents contraires qui ont affecté la reprise économique des pays de l'OCDE s'affaiblissent quelque peu au cours des premiers mois de l'année 2003, avec une certaine amélioration des conditions financières et un assouplissement des prix du pétrole. Si certaines difficultés peuvent être surmontées, le principal moteur de l'activité dans la zone OCDE sera une reprise de l'économie aux États-Unis, car la croissance économique s'annonce modeste dans la zone euro et devrait chuter au Japon. Pendant le reste de la période de projections, l'ensemble de la zone OCDE devrait retrouver un rythme de croissance comparable à celui des années 90. De nombreux pays en développement d'Asie et d'Amérique latine devraient également connaître une embellie en terme de croissance à moyen terme. Dans ces pays, la croissance économique devrait atteindre 4.5% par an à moyen terme. Les mouvements des taux de change représentent un autre élément susceptible d'affecter la performance du secteur agricole des pays de l'OCDE, en influant sur la concurrence commerciale et les volumes de produits agricoles échangés. Un affaiblissement des taux de change intensifierait la compétition entre les principaux acteurs du secteur agricole dans les pays en développement tels que le Brésil et l'Argentine. Dans le chapitre consacré aux céréales, un encadré intitulé « *Argentine : implications de la crise économique* » examine la manière dont le secteur agricole argentin pourra répondre aux difficultés économiques et à la dévaluation de la monnaie dont le pays est

*....et la croissance mondiale se raffermît dès 2004*

affecté. Cette analyse succincte suggère qu'en raison de la dévaluation massive le secteur agricole devrait se recentrer sur les céréales et les exportations au détriment du secteur de l'élevage.

*La croissance démographique et des revenus influent sur les régimes alimentaires et encourage la demande de produits alimentaires dans les pays en développement...*

*...alors que la demande de produits alimentaires se ralentit dans les pays de l'OCDE plus « mûrs »*

L'élévation des revenus et la migration des populations rurales vers les grands centres urbains que connaissent les pays en développement conduisent souvent les consommateurs à diversifier leur régime alimentaire, et à se tourner vers les protéines animales, les fruits, les légumes et les produits alimentaires transformés au détriment des produits alimentaires de base et des céréales. En plus de l'amélioration des performances économiques, la taux de la croissance démographique élevé, bien que se ralentissant, demeure près du double du même taux dans la zone OCDE et est l'un des facteurs contribuant à une augmentation de la demande de produits alimentaires. Au contraire, la demande de produits alimentaires des pays de l'OCDE atteint un niveau proche de la saturation et ne devrait afficher que la croissance modeste qui est le propre des pays parvenus à maturité. Le ralentissement de la croissance démographique au cours de la période de projections et la saturation des marchés dans les pays de l'OCDE ont plusieurs conséquences pour les marchés agricoles. Tout d'abord, les pays en développement joueront un rôle plus important en dynamisant la demande mondiale de produits agricoles. Enfin, la croissance démographique, qui est responsable de l'augmentation de la demande de produits alimentaires, cédera progressivement le pas devant la hausse du revenu par habitant qui devrait se révéler déterminante pour la demande de produits agricoles. Cette évolution des schémas de la consommation et de la demande qui intervient dans les pays en développement crée les conditions d'un accroissement des importations de produits alimentaires et d'aliments pour animaux ainsi que d'une hausse des prix de nombreux produits agricoles. Un encadré intitulé « *Analyse de sensibilité : effets de variations de la croissance du PIB* » au chapitre des Hypothèses économiques et politiques, examine les effets de la croissance économique dans les pays de l'OCDE et certaines Économies non membres sur les prix mondiaux et la consommation des produits. Il en ressort des ajustements plus importants en ce qui concerne les prix et la consommation des produits animaux et de l'alimentation animale pour lesquels la demande répond plus sensiblement, directement ou indirectement, aux variations des revenus.

*Les prix des céréales et des oléagineux diminuent à court terme*

Les prix mondiaux du blé, des céréales secondaires et des oléagineux devraient chuter brutalement en 2003 alors que la production se raffermirait après la diminution consécutive aux sécheresses en Amérique du nord et en Australie. Par la suite, les prix devraient se raffermir progressivement de pair avec la croissance de la production et une certaine reconstitution des stocks, notamment dans les principaux pays exportateurs. La situation du riz est différente de celle des autres céréales. Les stocks importants qui dominent le marché, notamment en Chine, ont maintenu les prix sous pression en dépit des années consécutives durant lesquelles la consommation mondiale a excédé la production. En conséquence, les prix mondiaux du riz devraient fortement augmenter à moyen terme en termes nominaux (et réels) alors que les stocks mondiaux diminueront. Les prix mondiaux des céréales en termes réels ont connu une tendance à la baisse à long terme, les prix affichant quelques pics occasionnels en réponse à des

pénuries de céréales dans les principaux pays producteurs ou acteurs des échanges. Ces pics sont suivis d'un retour à la tendance à la baisse dès que la production se rétablit. Cette tendance est le reflet de l'amélioration des rendements ou, plus généralement, des gains de productivité. La productivité du secteur des céréales devrait continuer de s'améliorer au cours de la période de projections et compter pour l'essentiel de l'augmentation attendue de la production de blé et de céréales secondaires, qui devrait atteindre 15% entre 2002 et 2008.

*L'expansion des industries de l'élevage accroît la demande d'aliments pour animaux*

Le développement du secteur de l'élevage, entraînant une hausse de l'utilisation de céréales et d'oléagineux pour l'alimentation animale devrait être le principal facteur de la croissance de la demande de céréales, tout particulièrement dans les pays en développement dont les régimes alimentaires se modifient en faveur des produits à forte valeur ajoutée et transformés, tels que la viande et les produits laitiers. En conséquence, la consommation de céréales et d'oléagineux devrait augmenter dans les pays en développement parallèlement avec le développement de la production animale. Dans les Économies non membres, l'utilisation du blé et des céréales secondaires dans l'alimentation animale devrait croître d'environ 19% entre 2002 et 2008. Alors que la consommation de blé et de céréales secondaires est quasiment stagnante dans les pays de l'OCDE, la demande dans les Économies non membres, qui représente les deux tiers de la consommation mondiale, devrait augmenter à un taux légèrement plus rapide que celui de la croissance démographique. La consommation mondiale d'oléagineux devrait augmenter de 17% pour atteindre 288 millions de tonnes d'ici 2008, la croissance la plus rapide intervenant dans les Économies non membres. L'essentiel de l'augmentation de la consommation d'huile végétale sera également imputable à ces pays.

*A moyen terme, le prix mondial du sucre reste peu élevé*

A moyen terme, la structure du marché mondial du sucre évolue peu, du faible niveau des prix mondiaux jusqu'à la volatilité des prix. Le Brésil s'est révélé en position dominante des producteurs à faible coût, avec une industrie compétitive d'une taille comparable au tonnage commercialisé actuellement sur le marché mondial. L'impact des faibles coûts de production est encore renforcé par le bas niveau du taux de change du réal, ce qui contribue à la forte expansion des exportations à bas coût du Brésil à moyen terme. Dans le même temps, le marché mondial du sucre continue d'être affecté par nombre de politiques intérieures et commerciales dans de nombreux pays. Par exemple, le programme brésilien de l'éthanol, peut avoir des répercussions importantes sur la destination finale de la production de sucre de canne et, par conséquent, sur la détermination du prix mondial du sucre. Dans la zone OCDE, certaines de ces politiques contribuent aux exportations qui n'auraient pas existé en leur absence, alors que d'autres induisent des restrictions commerciales, limitant ainsi la dimension du marché mondial et exacerbant la volatilité des prix. De plus, les politiques commerciales de certains pays Membres procurent un accès garanti aux marchés de l'OCDE, dont les prix sont élevés, à certains des pays en développement les plus pauvres. Les pays en développement détiennent la clé de la poursuite de la croissance de la consommation et de sa capacité à améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande avec le temps, en consommant les énormes stocks qui pèsent sur le marché mondial.

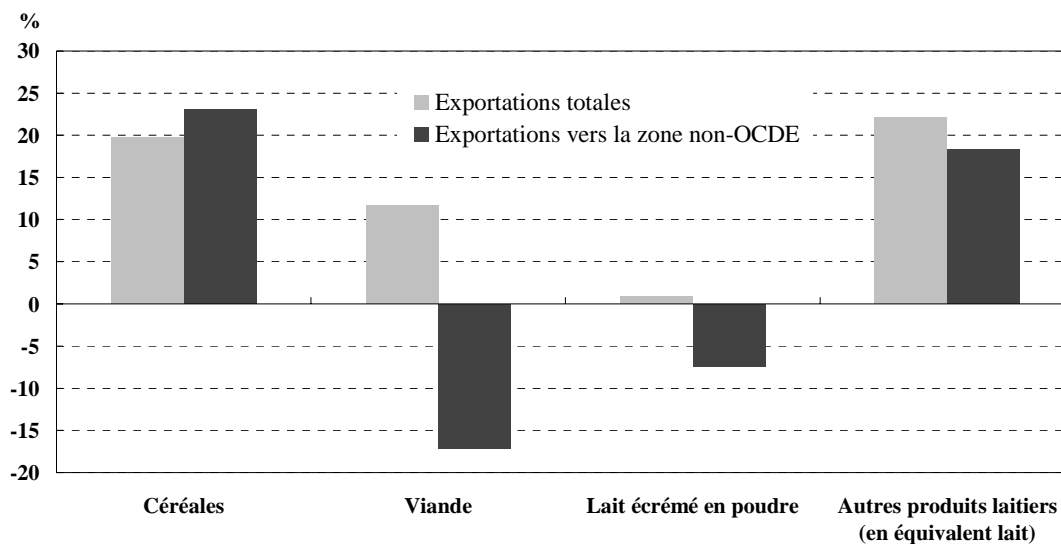
Cependant, la consommation par habitant varie énormément d'un pays à l'autre. Parmi les pays en développement, la Chine donne l'exemple d'un pays présentant un potentiel d'augmentation de la consommation par habitant et des importations, de pair avec la hausse des revenus, bien que d'autres facteurs, comme la disponibilité des édulcorants artificiels et le rôle prédominant de l'état dans les décisions d'importations doivent être prises en considération, comme le montre l'encadré figurant au chapitre sur le sucre et intitulé « *La Chine, un possible salut pour le marché mondial du sucre?* ».

*Les marchés de la viande se renforcent progressivement*

Le marché mondial de nombreuses viandes est assez brimé au début de la période de projections. Cette situation reflète l'ajustement effectué par les producteurs en réponse aux faibles profits consécutifs à la hausse de la production, elle-même due aux abattages intervenus dans plusieurs pays en raison des sécheresses, à la baisse de la demande et à l'augmentation des prix de l'alimentation animale. Les sécheresses subies par l'Amérique du nord et l'Australie ont entraîné une hausse significative des abattages de bétail et de la production de viande bovine. À l'issue de ces sécheresses, les prix du bétail devraient se raffermir car les producteurs retiennent les stocks pour reconstituer les troupeaux, ce qui se traduit par une baisse de la production de viande bovine en 2003. Au cours des années suivantes, les prix de la viande bovine devraient augmenter, au moins jusqu'en 2006, avec le renforcement de la demande, l'amélioration de la profitabilité du secteur et une augmentation modeste des prix de l'alimentation animale. L'augmentation limitée des prix des céréales et des oléagineux améliore également la profitabilité de la production des viandes de porc et de volaille. La poursuite de l'amélioration de la productivité devrait modérer l'ampleur et le rythme de l'augmentation des prix de ces deux viandes. Dans les pays de l'OCDE, les préférences des consommateurs devraient continuer à favoriser la consommation de viande blanche au détriment de la viande rouge, comme cela transparaît dans la part croissante des dépenses de consommation consacrées à la viande de volaille à l'inverse de la part décroissante des dépenses relatives à la viande bovine. La consommation de viande par habitant devrait augmenter dans les Économies non membres avec une croissance économique s'accroissant au cours de la période de projections. La Chine offre un exemple d'un marché pouvant s'élargir et on trouvera au chapitre consacré à la viande un encadré intitulé « *Conséquences de l'accession de la Chine à l'OMC sur les marchés de la viande* ». Cette analyse montre que l'adhésion de la Chine à l'OMC ne devrait pas induire de changements importants dans le volume des importations de viande effectuées par la Chine ni dans les prix mondiaux de la viande. D'ici la fin de la période de projections, les prix mondiaux de la plupart des viandes devraient se situer bien au-dessus de leurs niveaux en 2002, alors que la demande s'accroît parallèlement à une croissance économique plus rapide (voir graphique 2).

## Graphique 1. Exportations de l'OCDE

(2008 comparé à la moyenne 1997-2001)



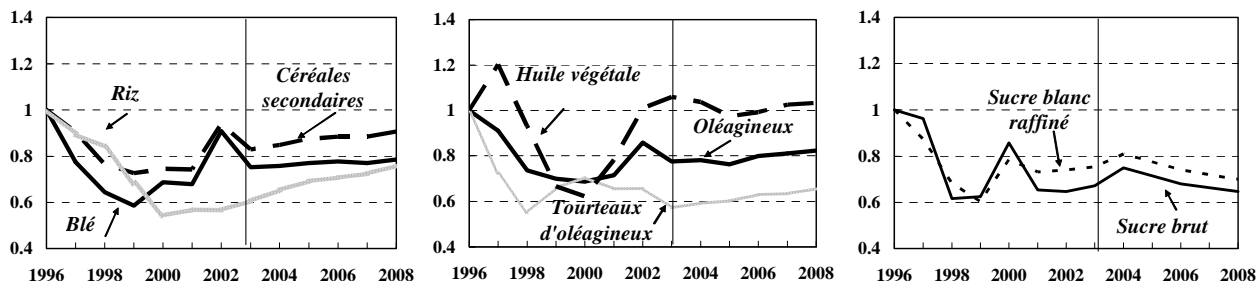
Source : Secrétariat de l'OCDE.

### *Mais les prix mondiaux des produits laitiers évoluent peu*

Les prix mondiaux des produits laitiers devraient augmenter au début de la période de projections, essentiellement en réponse à la baisse de la production en Océanie. Une reprise de la production de lait dans cette région devrait certainement ralentir le rythme de l'augmentation des prix. L'augmentation de la production mondiale de lait, due aux gains de productivité, et le ralentissement de la demande mondiale agissent également comme un frein à la hausse des prix des produits laitiers à moyen terme. Ce sont les Économies non membres qui devraient afficher la plus forte progression de la production de lait, ainsi que ceux des pays de l'OCDE qui ne sont pas soumis au régime des quotas laitiers. Dans la zone OCDE, la demande de produits laitiers ne devrait que peu augmenter, même dans l'éventualité d'une hausse des revenus plus élevée que prévu. En terme de catégorie de produits, la consommation augmente dans la zone OCDE pour le lait entier en poudre et le fromage, reste constante pour le beurre et diminue pour le lait écrémé en poudre.

## Graphique 2. Perspectives des prix mondiaux jusqu'en 2008

(Indice 1996=1)



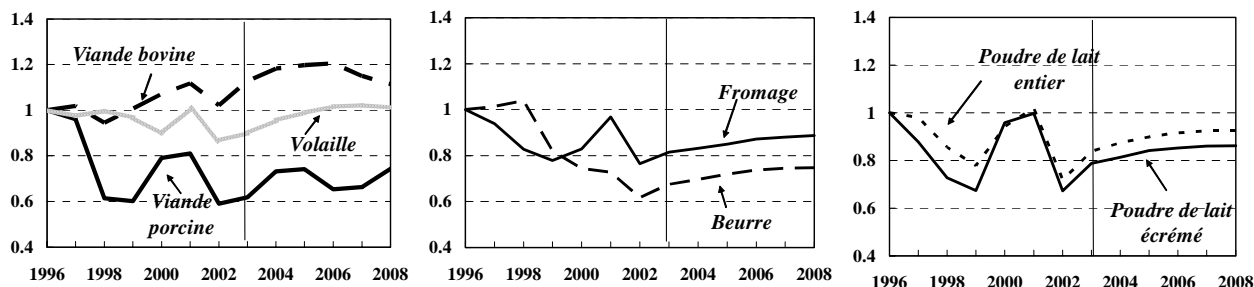
Source : Secrétariat de l'OCDE.

*Les échanges de certains produits progressent grâce aux pays en développement ...*

L'évolution des conditions de l'offre et de la demande dans les Économies non membres pose les bases d'une expansion des exportations de l'OCDE vers ces destinations pour certains produits, ainsi que d'une concurrence accrue pour les autres. Un certain nombre de pays non membres de l'OCDE se sont révélés des exportateurs importants au cours des dernières années. L'Ukraine est un exemple d'exportateur ayant un impact grandissant sur le marché des céréales. Les perspectives de l'agriculture ukrainienne seront étudiées dans une section particulière du rapport *Perspectives agricoles* intitulée « Principaux déterminants du développement futur de l'agriculture et des échanges agricoles de l'Ukraine ». Cette étude montre que l'Ukraine consolidera sa position d'exportateur net de céréales à moyen terme, bien que les précipitations pluvieuses puissent s'avérer un facteur limitant certaines années. De plus, l'Ukraine devrait demeurer exportateur net de viande bovine, un petit importateur net de viande de volaille et devenir un petit exportateur net de viande de porc du fait de l'amélioration de l'alimentation animale au cours des prochaines années.

## Graphique 2. (suite) Perspectives des prix mondiaux jusqu'en 2008

(Indice 1996=1)



Source : Secrétariat de l'OCDE.

*...les exportations de l'OCDE sont dominées par celles des céréales....*

En ce qui concerne l'évolution des échanges de l'OCDE, une comparaison avec les résultats moyens de la période 1997-2001 montre que la plus forte croissance d'échanges nets devrait concerner les céréales, notamment les céréales secondaires, qui devraient croître de 45% d'ici 2008. Les échanges de blé destiné à la consommation et à l'alimentation animale devraient augmenter de près de 12%. L'ensemble de la zone OCDE fait l'expérience d'un déficit croissant en ce qui concerne les oléagineux et les tourteaux d'oléagineux, avec des importations nettes en augmentation de la part des Économies non membres d'ici 2008. En même temps, on continue d'assister à une réorientation des échanges en faveur des produits alimentaires transformés et à forte valeur ajoutée, qui sont essentiellement produits par les pays de l'OCDE. Les produits laitiers en fournissent un exemple précis, avec les exportations de lait entier en poudre et de beurre ayant augmenté de 20% et, dans une moindre mesure, les exportations de fromage d'ici 2008. Par comparaison, les exportations nettes de produits de la viande vers les Économies non membres sont plus faibles au début de la période de projections que le volume moyen d'expéditions pour la période 1997-2001. Cette situation reflète l'association d'une croissance ralentie de la production de viande dans la zone OCDE, de la hausse de la consommation intérieure (notamment avec une reprise de la demande viande bovine dans l'UE à l'issue de la crise de l'ESB) et de la croissance des échanges intra-OCDE. L'augmentation des échanges entre les pays Membres pour les différentes viandes, et notamment pour les produits à forte valeur ajoutée, prend l'avantage sur les exportations à destination des Économies non membres, dans lesquels la concurrence avec les autres pays exportateurs devrait s'intensifier.

*...ainsi que par l'expansion des exportations de produits transformés à forte valeur ajoutée*

### **Mesures politiques ayant un impact déterminant sur les marchés**

*Le niveau du soutien et de la protection demeure élevé dans la zone OCDE...*

Les mesures politiques en vigueur dans les pays de l'OCDE et la lenteur de leur évolution, sont les principaux facteurs contribuant à la situation du marché à moyen terme. Alors que certains pays de l'OCDE ont réduit le niveau de soutien accordé à l'agriculture, d'autres l'ont augmenté et, dans la majorité des pays et pour des produits particuliers, le niveau du soutien demeure très élevé. De plus, l'essentiel du soutien continue d'être apporté

d'une façon qui stimule la production et crée des distorsions dans les échanges, bien que certains pays tendent à fournir un soutien qui crée moins de distorsions. Les interventions des pouvoirs publics sur les marchés intérieurs ont encouragé la hausse de la production en accordant des paiements aux agriculteurs qui se situent bien au-dessus des prix mondiaux, alors que les politiques commerciales les isolaient des signaux du marché. Ceci signifie qu'il faut plus de temps aux chocs subis par les marchés pour parvenir aux producteurs et que ceux-ci dans de nombreux pays de l'OCDE ne réagissent pas, ou seulement en partie, aux évolutions des marchés mondiaux ou aux actions qu'elles provoquent.

*...et les répercussions sont les plus fortes aux États-Unis, dans l'UE et au Japon.*

Au sein de la zone OCDE, le soutien accordé par les pouvoirs publics et les politiques de protection aux États-Unis, dans l'UE et au Japon, en raison de la dimension de ces pays qui sont les plus importants producteurs agricoles et acteurs des échanges agricoles, peuvent avoir des répercussions significatives à moyen terme sur les marchés agricoles.

*La nouvelle Loi agricole des États-Unis augmente le niveau du soutien et le nombre de produits concernés,...*

Aux **États-Unis**, une nouvelle Loi agricole sur 6 ans, nommée Loi 2002-2007 sur l'investissement rural et la sécurité agricole est entrée en vigueur en mai 2002. Au titre de cette législation, une augmentation des autorisations de dépenses, supérieure à l'allocation initiale de la précédente loi FAIR Act de 1996, de 73.4 milliards d'USD sur une période de 10 ans a été introduite, l'essentiel des paiements additionnels étant dirigé vers un élargissement de la couverture du secteur des céréales au travers de programmes par produit. Au titre de ceux-ci, un financement additionnel est disponible pour des paiements anticycliques, des paiements additionnels directs et des programmes d'aide aux prêts à la commercialisation. L'étiquetage du pays d'origine devrait être mise en vigueur. Dans le chapitre sur la viande, un encadré intitulé « *Étiquetage du pays d'origine pour les produits de la viande* » décrit le nouveau programme d'étiquetage du pays d'origine. Celui-ci est supposé améliorer les informations destinées aux consommateurs mais il est encore difficile de savoir s'il sera possible d'en retirer d'autres bénéfices en terme de santé et de sécurité alimentaire. Les contingents tarifaires, les contingentements de superficie et les avances sur récolte continuent d'accorder soutien et protection à la production de sucre des États-Unis, à des prix qui sont le double du prix mondial. Le lait et les produits laitiers sont soutenus par des prix minimum, des achats de l'état, des paiements commerciaux, des mesures de protection aux frontières et des subventions aux exportations.

*...les conséquences pour les prix mondiaux sont estimées assez faibles comparées à la loi agricole américaine, mais sont fortement dépendantes des conditions du marché*

L'analyse des conséquences des programmes par produit de la nouvelle Loi agricole FSRI sur les marchés mondiaux est présentée dans un encadré au chapitre des céréales intitulé « *Les conséquences pour les marchés de la loi agricole américaine de 2002* » Cette analyse, qui compare la nouvelle Loi avec la situation qui aurait prévalu si la précédente loi et ses dispositions avaient été maintenues, montre que cette nouvelle loi augmente le niveau de soutien, notamment pour les céréales, et la superficie concernée par le Programme de mise en réserve des terres fragiles. Au final, la loi FSRI se traduit par une superficie cultivée légèrement plus faible. Les conséquences pour les prix moyens mondiaux des céréales et des oléagineux, dans les conditions actuelles des marchés, sont relativement faibles, entre -1 % pour

les céréales secondaires et +1 % pour les oléagineux, par rapport au niveau des prix mondiaux qui aurait prévalu si l'ancienne loi avait continué d'être appliquée. L'ampleur des conséquences dépend fortement des projections relatives aux prix mondiaux, avec une baisse des prix mondiaux ayant de plus fortes répercussions sur les céréales mais de plus faibles répercussions sur les oléagineux.

*Dans l'UE, la réforme des politiques se tourne vers une plus grande orientation par le marché*

Au cours des dernières années, les réformes des politiques ont modifié la façon dont le soutien est accordé dans certains secteurs, de manière à créer moins de distorsions. Les prix de soutien élevés accordés aux producteurs de céréales et d'oléagineux ont été réduits au cours de la dernière décennie, au titre d'une série de réformes de la PAC, alors que des paiements directs étaient introduits pour dédommager les agriculteurs des baisses de prix et des mises en jachère obligatoires. Les mesures aux frontières ont également été assouplies pour améliorer l'accès aux marchés, mais de nouveaux contingents tarifaires viennent d'être mis en vigueur afin de réduire les accès aux marchés de certaines céréales. En ce qui concerne les producteurs de sucre, le principal changement consiste en une réduction des quotas de production afin de se conformer aux engagements de l'Accord d'Uruguay sur la limitation des subventions aux exportations, alors que le niveau élevé de soutien des prix est demeuré inchangé en terme nominal depuis des années. Quelques changements dans le programme des produits laitiers de l'UE, qui vont au-delà de ceux accordés dans le cadre de l'accord de réforme de la PAC de Berlin en 1999, ont été proposés en 2002 par la Commission européenne. Il s'agit d'une hausse des quotas laitiers et d'une réduction des prix de soutien du beurre et du lait écrémé en poudre au cours de la période 2004-08 afin d'améliorer la compétitivité de l'UE.

*...mais certains secteurs clés demeurent isolés des signaux du marché mondial*

Bien qu'un certain nombre de réformes aille dans le sens d'une plus grande orientation par les forces du marché, les producteurs de certains secteurs clés sont toujours complètement isolés des signaux du marché mondial et continuent de percevoir un niveau de soutien élevé. En conséquence, le soutien apporté au secteur de l'agriculture dans l'UE continue de figurer parmi les plus élevés de l'ensemble de l'OCDE. Dans ce contexte, les propositions de la Commission européenne pour une réforme à long terme en direction d'une agriculture durable, rendues publiques en janvier 2003, représentent une occasion de continuer à réduire le niveau de protection et les distorsions apportées aux échanges pour un certain nombre de secteurs.

*Le niveau du soutien demeure élevé au Japon*

Le **Japon** est un importateur majeur de la zone OCDE. Dans l'ensemble, l'agriculture japonaise existe sur une échelle relativement petite, non compétitive relativement aux normes internationales et dont les agriculteurs continuent à percevoir un niveau de soutien et de protection élevé qui se situe bien au-dessus des niveaux moyens de l'ensemble de l'OCDE. Le soutien est essentiellement accordé par le biais de mesures aux frontières, de contingents tarifaires et de programmes de gestion de l'offre pour la production de lait et de gel des terres pour le riz. Aucune réforme n'a été planifiée pour la durée de la période de prévisions.

*En dépit de certains progrès, l'essentiel du soutien accordé dans les pays de l'OCDE continue de créer des distorsions sur les marchés*

En ce qui concerne la composition du soutien, alors qu'un certain nombre de pays de l'OCDE se sont orientés vers une attribution du soutien aux producteurs qui soit moins créatrice de distorsions, c'est toujours le soutien des prix du marché qui domine. Cette forme de soutien, est non seulement parmi les plus créatrices de distorsion pour la production et les échanges, mais tend également à être la moins efficace en matière de transfert de revenu aux producteurs, avec une majorité du soutien allant à un petit groupe des plus gros exploitants. Les dernières estimations du soutien, basées sur la méthodologie des ESP, montrent un léger changement au cours des dernières années. Au sein de la zone OCDE, les productions de lait et de viande continuent de recevoir l'essentiel du soutien en termes monétaires. Le soutien accordé au riz se classe troisième parmi les produits mesurés. Lorsque le soutien est mesuré en tant que part des revenus du producteur, le riz avec un ESP en pourcentage de 80% est le produit qui bénéficie le plus de soutien. De nombreux producteurs de lait et de sucre de l'OCDE sont également très dépendants des programmes gouvernementaux pour leur bien-être économique. Cependant, le niveau de soutien parmi les catégories de produits continue d'afficher des variations importantes d'un pays à l'autre. De plus, pour certains pays et produits, l'étendue de la transmission des prix en provenance du marché mondial demeure faible en raison des mesures de protection aux frontières. Celles-ci réduisent la capacité d'influence des signaux du marché sur la composition et le niveau de la (sur)production, et diminuent le bien-être des consommateurs de produits agricoles. Elles ont également pour effet d'abaisser les prix mondiaux et tendent à exacerber l'étendue de la volatilité des prix. Dans ces cas, la réforme des politiques commerciales devient une nécessité pour une modification fondamentale des accords de soutien par produit.

*Les accords commerciaux bilatéraux et régionaux se multiplient*

De nombreux pays cherchent à passer des accords commerciaux régionaux et préférentiels qui peuvent également influencer sur les marchés mondiaux et peut-être même par la suite sur des accords de soutien intérieurs concernant certains produits. La grande majorité des pays membres de l'OMC est concernée par un ou plusieurs accords commerciaux régionaux et, d'ici 2005, le nombre de ces accords pourrait avoisiner 300. Dix pays d'Europe centrale et orientale devraient rejoindre l'Union européenne le 1er mai 2004 pour créer l'UE à 25 pays. Bien que l'élargissement de l'UE ne soit pas pris en compte dans les projections des Perspectives, la Commission européenne a réalisé une étude sur les implications possibles de cet élargissement pour les marchés agricoles, qui est résumée dans une section de ce rapport intitulée « L'Union européenne à 25 : conséquences de l'élargissement ». Un accord d'amélioration réciproque d'accès au marché a été trouvé dans le cadre des Accords européens négociés entre l'Union européenne et les 10 pays candidats d'Europe centrale et orientale plus la Roumanie et la Bulgarie. De plus, une initiative « Tout sauf les armes » (TSA) a été entreprise par l'Union européenne afin d'améliorer l'accès pour les pays les moins développés. Le débat sur l'Accord de libre-échange des Amériques, qui devrait entrer en vigueur d'ici 2005, se poursuit. De plus, et ce pour ne mentionner que quelques-unes des négociations en cours, les États-Unis et l'Australie débattent actuellement de l'éventualité d'un accord de libre-échange. La question de savoir si ces

accords régionaux et bilatéraux peuvent conduire à un système d'échanges mondiaux plus ouvert et améliorer les règles légiférant les échanges, demeure largement empirique par rapport aux résultats obtenus lors de négociations multilatérales sur les échanges dans le cadre de l'OMC.

*L'issue des négociations de Doha demeure incertaine....*

La conclusion positive du Programme de Doha pour le développement, dont les négociations sur les échanges commerciaux multilatéraux de déroulent sous l'égide de l'OMC, devrait avoir des répercussions bénéfiques à long terme pour les échanges agricoles, réduisant les distorsions et améliorant le fonctionnement des marchés mondiaux. Dans la mesure où l'issue de ces négociations est encore inconnue et ne se fera vraisemblablement sentir sur les marchés agricoles que vers la fin de la période de projections, celles-ci n'ont pas été prises en compte dans le scénario de référence. Le Président du Comité de l'agriculture à l'OMC a fait circuler une version préliminaire des modalités, suivie par une seconde version révisée le 18 mars. Au moment où nous écrivons ce rapport, aucun accord n'a encore été conclu sur les modalités des négociations sur de nouveaux engagements en matière d'agriculture auprès de l'OMC alors que l'issue en était fixée au 31 mars 2003 au titre de l'agenda prévoyant l'aboutissement des négociations en 2005.

*Manquer aux modalités de la date limite est malheureux ...*

Lorsque les Ministres engagèrent le Programme de Doha pour le développement, la nécessité de parvenir à une issue positive des négociations, afin de réformer les échanges agricoles, était largement reconnue comme génératrice de bénéfices importants pour les nations défavorisées. Un calendrier serré pour l'aboutissement des négociations fut imposé, dans l'idée que celles-ci donneraient un nouvel élan à l'intégration et à la croissance mondiale. Il est donc malheureux que la date limite fixée à cet accord sur les modalités de la poursuite des négociations n'ait pu être respectée. Les négociations sur les échanges agricoles à l'OMC ont maintenant atteint un seuil critique, avec la nécessité pour tous les pays de faire preuve de leur bonne volonté quant à la négociation de leur position. Cette flexibilité est indispensable si l'on veut honorer les promesses faites dans la Déclaration ministérielle de Doha de novembre 2001. Dans le cas contraire, et en l'absence d'un renouveau de l'esprit de coopération internationale, encouragé par un renforcement des relations politiques et commerciales, il existe un risque certain que cette immense occasion de développer les échanges, la croissance et d'en faire bénéficier les nations les plus défavorisées soit reportée, voire même perdue.

*...et souligne la nécessité d'une plus grande coopération internationale afin de parvenir à un nouvel accord*

## ANNEXE 1. TABLEAUX STATISTIQUES

1. Hypothèses économiques.....	19
2. Prix mondiaux.....	21
3. Hypothèses concernant les marchés des céréales.....	22
4. Projections mondiales de céréales.....	24
5. Hypothèses concernant les marchés des oléagineux.....	25
6. Projections mondiales d'oléagineux.....	26
7. Principales hypothèses concernant le marché du bétail.....	27
8. Projections de viandes de la zone OCDE.....	29
9. Principales hypothèses concernant le marché des produits laitiers.....	30
10. Projections mondiales du secteur laitier (beurre et fromage).....	32
11. Projections mondiales du secteur laitier (poudres et caséine).....	33
12. Projections des échanges de l'OCDE.....	34
13. Hypothèses concernant les marchés du sucre.....	35
14. Projections mondiales de sucre (en équivalent sucre brut).....	36
Sigles et abréviations.....	37

Annexe Tableau 1. - HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES

Année civile (a)		Moyenne									
		1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>PIB réel (b)</b>											
Australie	%	3.9	3.2	2.8	3.5	3.7	3.8	3.9	3.5	3.4	3.3
Canada	%	4.0	5.0	1.5	3.3	3.1	3.5	3.1	3.1	3.1	3.1
UE 15	%	2.6	3.3	1.7	0.8	1.8	2.7	2.4	2.3	2.3	2.3
Hongrie	%	4.5	5.2	3.8	3.1	4.1	4.0	4.2	4.1	4.0	4.0
Japon	%	0.7	2.6	-0.3	-0.7	0.8	0.9	1.3	1.3	1.3	1.4
Corée	%	4.3	9.3	3.0	6.1	5.8	5.7	5.5	5.4	5.4	5.3
Mexique	%	4.4	6.5	-0.3	1.5	3.3	4.0	4.8	4.6	4.5	4.5
Nouvelle Zélande	%	2.5	3.9	1.4	3.8	3.0	3.4	2.8	2.9	2.8	2.8
Pologne	%	4.1	4.1	0.9	1.2	2.5	2.9	4.4	5.0	5.2	5.3
États-Unis	%	3.4	3.8	0.3	2.3	2.6	3.6	3.5	3.4	3.4	3.4
OCDE (c) (e)	%	2.8	3.8	0.8	1.5	2.6	3.2	3.0	2.9	2.9	2.9
Argentine	%	0.7	-0.8	-4.4	-11.9	0.8	4.3	5.5	4.9	3.9	4.0
Brésil	%	2.0	4.4	1.6	0.7	1.3	3.4	3.6	4.5	4.4	4.3
Chine	%	7.7	8.0	7.3	7.8	7.4	7.5	6.5	7.0	8.4	8.4
Russie	%	3.1	9.0	5.0	4.3	3.5	2.9	3.6	4.1	3.2	3.3
Reste du monde (d)	%	2.9	4.9	1.8	3.0	4.6	4.7	5.0	4.1	3.9	4.7
<b>IPC (b)</b>											
Australie	%	2.3	4.5	4.4	3.0	2.9	2.7	2.4	2.4	2.4	2.4
Canada	%	4.0	2.7	2.5	2.2	2.7	2.3	2.3	2.2	2.2	2.2
UE 15	%	2.0	2.5	2.1	2.2	2.0	1.8	1.6	1.6	1.5	1.5
Hongrie	%	12.3	9.8	9.2	5.4	5.2	4.2	3.6	3.3	3.0	3.0
Japon	%	0.1	-0.7	-0.7	-1.1	-1.1	-1.1	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0
Corée	%	3.8	2.3	4.1	2.7	3.5	3.3	3.0	3.0	3.0	3.0
Mexique	%	13.8	9.5	6.4	4.4	3.9	3.5	3.2	3.0	3.0	3.0
Nouvelle Zélande	%	1.5	2.6	2.6	1.6	2.3	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2
Pologne	%	9.9	10.1	5.5	2.1	2.5	2.7	2.6	2.6	2.5	2.5
États-Unis	%	2.5	3.4	2.8	1.6	1.9	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
OCDE	%	3.6	3.6	3.2	2.3	2.2	1.8	1.7	1.6	1.6	1.6
Argentine	%	-0.9	0.5	-1.1	32.8	54.3	14.9	7.1	5.5	5.3	5.1
Brésil	%	4.9	0.8	6.8	7.9	7.8	4.5	3.9	3.5	3.2	3.1
Chine	%	0.9	0.7	0.7	-0.6	1.4	3.2	3.3	5.4	5.5	4.3
Russie	%	3.1	14.0	25.7	15.6	13.0	10.4	7.6	8.0	7.3	4.8
<b>POPULATION</b>											
Australie	million	19.0	19.2	19.5	19.7	19.9	20.0	20.2	20.4	20.5	20.7
Canada	million	30.7	30.8	31.1	31.4	31.6	31.9	32.1	32.3	32.5	32.6
UE 15	million	374.8	375.4	375.7	375.8	375.8	375.8	375.6	375.4	375.1	374.7
Japon	million	126.7	126.9	127.2	127.3	127.4	127.4	127.4	127.4	127.3	127.1
Corée	million	46.7	47.0	47.3	47.7	48.0	48.3	48.6	48.9	49.2	49.5
Mexique	million	96.8	97.4	99.2	101.0	102.6	104.1	105.6	106.8	108.1	109.4
Pologne	million	38.7	38.6	38.6	38.7	38.7	38.7	38.7	38.8	38.8	38.8
États Unis	million	273.2	275.2	279.8	282.8	284.8	286.8	288.8	290.8	292.7	294.7
OCDE	million	1113.8	1119.4	1128.5	1135.4	1141.0	1146.1	1151.0	1155.6	1160.0	1164.2
Argentine	million	36.6	37.0	37.5	38.0	38.4	38.8	39.2	39.5	39.9	40.2
Brésil	million	168.0	170.3	172.3	174.3	176.4	178.4	180.4	182.5	184.5	186.5
Chine	million	1249.2	1260.4	1269.9	1279.2	1288.2	1297.0	1305.6	1313.8	1322.0	1330.4
Russie	million	146.5	146.1	145.7	145.3	144.8	144.3	143.8	143.2	142.6	142.1
Reste du monde (d)	million	3114.9	3177.5	3237.3	3299.6	3357.3	3414.6	3471.3	3527.3	3583.4	3639.3

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Annexe Tableau 1. - **HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES** (suite)

Année civile (a)		Moyenne									
		1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>TAUX DE CHANGE</b>											
Australie	AUD/USD	1.63	1.73	1.94	1.84	1.78	1.78	1.85	1.88	1.91	1.94
Canada	CAD/USD	1.48	1.49	1.55	1.57	1.55	1.55	1.57	1.59	1.60	1.62
UE 15	EUR/USD	0.98	1.09	1.12	1.06	1.00	1.00	1.00	1.00	1.01	1.01
Hongrie	HUF/USD	241.3	282.3	286.5	258.6	241.9	241.9	242.3	242.8	243.2	243.7
Japon	JPY/USD	119.0	107.8	121.5	125.4	122.5	122.5	119.4	116.3	113.3	110.4
Corée	'000 KRW/USD	1.19	1.13	1.29	1.25	1.22	1.22	1.23	1.24	1.25	1.26
Mexique	MXN/USD	9.09	9.45	9.34	9.66	10.17	10.17	10.43	10.69	10.93	11.15
Nouvelle-Zélande	NZD/USD	1.97	2.20	2.38	2.17	2.02	2.02	2.05	2.07	2.10	2.13
Pologne	PLN/USD	3.84	4.35	4.10	4.09	3.98	3.98	4.04	4.11	4.19	4.26
Argentine	ARS/USD	1.00	1.00	1.00	3.19	4.46	4.98	5.32	5.54	5.73	5.90
Brésil	BRL/USD	1.65	1.83	2.36	2.96	3.40	3.16	3.33	3.45	3.57	3.69
Russie	RUR/USD	19.5	28.1	29.2	31.6	33.0	35.2	36.5	38.6	41.3	43.3
Chine	CNY/USD	1.37	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28

a) Les données historiques du PIB réel, de la population et des taux de change proviennent des "Principaux indicateurs économiques" de l'OCDE, décembre 2002, et des Perspectives Économiques de l'OCDE No72, décembre 2002 pour celles de l'IPC. Les hypothèses correspondant à la période de projection se basent sur les dernières projections macroéconomiques du Département Economique de l'OCDE, les projections de la Banque Mondiale de décembre 2002 et les réponses au questionnaire envoyé aux pays experts agricoles des Pays Membres. b) Variation annuelle en pourcentage. c) L'Islande n'est pas comprise. d) Exclut les Autres États Indépendants, l'Argentine, la Chine, le Brésil et la Russie. Source: Banque Mondiale, décembre 2002. e) Moyenne pondérée des taux de croissance annuels du PIB réel dans les pays membres basée sur les poids du PIB utilisant les parités de pouvoir d'achat de 1995.

p: provisoire; e: estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE

Annexe Tableau 2. – PRIX MONDIAUX (a)

		Moyenne									
		97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
<b>BLÉ</b>											
prix (b)	USD/t	124.3	126.6	125.2	167.7	138.7	139.8	141.9	143.2	141.9	144.7
<b>CÉRÉALES SECONDAIRES</b>											
prix (c)	USD/t	93.9	90.2	89.8	113.7	100.2	102.6	105.8	106.9	106.9	109.6
<b>RIZ</b>											
prix (d)	USD/t	238.6	184.0	192.0	191.5	204.6	220.6	234.1	238.9	244.6	256.3
<b>OLÉAGINEUX</b>											
prix (e)	USD/t	221.6	203.0	211.2	253.7	229.2	230.9	225.4	236.3	239.9	243.5
<b>TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX</b>											
prix (f)	USD/t	164.9	176.5	164.0	164.4	143.3	148.0	150.7	157.4	158.8	164.1
<b>HUILES VÉGÉTALES</b>											
prix (g)	USD/t	454.0	335.7	422.3	545.8	572.6	560.5	526.6	536.5	554.1	558.5
<b>SUCRE</b>											
prix, raw sugar (h)	USD/t	190.0	219.3	167.2	165.3	172.0	191.8	183.0	174.2	169.8	165.3
prix, refined sugar (i)	USD/t	236.4	252.3	235.3	238.1	242.5	260.1	249.1	238.1	231.5	224.9
<b>VIANDE BOVINE</b>											
prix, UE (j)	EUR/100 kg pcp	248.5	260.2	223.1	236.3	243.6	253.4	259.7	255.8	258.5	264.1
prix, US (k)	USD/100 kg pcp	238.8	247.7	258.5	236.4	261.0	273.5	277.0	278.8	266.0	257.7
prix, Argentine (l)	ARS/100 kg pcp	156.3	148.0	133.5	343.1	574.8	713.0	761.2	753.5	685.7	667.0
<b>VIANDE PORCINE</b>											
prix, UE (m)	EUR/100 kg pcp	144.0	158.3	166.6	139.6	148.0	153.0	156.0	156.3	156.1	155.8
prix, US (n)	USD/100 kg pcp	130.8	136.9	140.3	102.2	107.1	126.7	128.6	113.1	114.9	128.7
prix, Brésil (o)	BRL/100 kg pcp	119.7	128.3	145.3	161.1	191.6	193.4	196.5	205.7	213.0	221.9
<b>VIANDE DE VOLAILLE</b>											
prix, UE (p)	EUR/100 kg pac	101.0	98.4	107.6	97.6	100.4	98.7	99.3	100.3	101.0	101.7
prix, US (q)	USD/100 kg pac	130.2	123.9	130.3	122.4	128.0	134.1	136.7	139.2	140.4	139.5
<b>VIANDE OVINE</b>											
prix, Nouvelle-Zélande (r)	NZD/100 kg pcp	296.1	299.5	383.0	417.0	366.2	345.2	334.8	342.4	350.3	357.5
<b>BEURRE</b>											
prix (s)	USD/100 kg	159.6	136.7	133.6	113.4	124.0	127.9	132.1	135.4	136.9	137.4
<b>FROMAGE</b>											
prix (t)	USD/100 kg	195.0	186.1	217.2	171.8	183.0	186.6	191.0	195.7	197.6	199.1
<b>LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE</b>											
prix (u)	USD/100 kg	167.6	189.6	197.5	132.9	155.8	160.8	166.6	168.7	170.1	170.5
<b>LAIT ENTIER EN POUDRE</b>											
prix (v)	USD/100 kg	177.0	182.2	197.3	139.0	162.3	169.2	173.9	177.3	178.9	178.9
<b>POUDRE DE LACTOSÉRUM</b>											
Prix de gros, US (w)	USD/100 kg	45.7	44.4	42.4	48.4	52.7	55.6	57.1	59.0	62.1	64.6
<b>CASÉINE</b>											
prix (x)	USD/100 kg	442.0	403.8	498.7	464.3	359.3	402.9	420.1	429.5	438.6	439.1

a) Ce tableau est une compilation de l'information sur les prix présentés dans les tableaux détaillés par produits de cette annexe. Les prix pour les produits végétaux sont en année campagne et ceux pour les viandes et les produits laitiers sont en année calendaire (par ex. 00/01 représente l'année calendaire 2000).

b) Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai). c) Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (septembre/août). d) Prix du riz usiné, 100%, grade b, quote du prix nominal f.a.b. Bangkok (août/juillet). e) Prix moyen pondéré des oléagineux, port Européen. f) Prix moyen pondéré des tourteaux d'oléagineux, port Européen. g) Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen. h) Prix mondial du sucre brut, New York No 11, f.a.b. arrimé au port des Caraïbes (Brésil inclus), prix vrac au comptant, sept/août. i) Prix du sucre raffiné, Londres No 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept/août. j) Prix à la production. k) Bouvillons, 1100-1300 livres pv, Nebraska - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.63.

l) Prix de gros des bouvillons à Buenos Aires, jeunes taureaux. m) Prix de référence des porcs, UE15 commençant en 1995. n) Goretts châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. No 1-3, 230-251 livres pv - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.74. o) Prix à la production. p) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, (conversion de pv à pac de 0.75), UE15 commençant en 1995. q) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes. r) Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories. s) Prix à l'exportation f.a.b., beurre à 82% m.g., Europe du Nord. t) Prix à l'exportation, f.a.b., fromage cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord. u) Prix à l'exportation f.a.b., lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord. v) Prix à l'exportation f.a.b., lait entier en poudre 26% de matière grasse, Europe du Nord. w) Poudre de lactosérum comestible, Wisconsin, usine. x) Prix mondial, Nouvelle Zélande.

p: préliminaire; e: estimation.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

### Annexe Tableau 3. - HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES

Campagne (a)		Moyenne									
		97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
<b>ARGENTINE</b>											
Production végétale taxe à l'exportation	%	0	0	0	23	23	23	23	23	23	23
Riz taxe à l'exportation	%	0	0	0	10	10	10	10	10	10	10
<b>CANADA</b>											
Contingents tarifaires (b)											
blé	kt	328	350	350	350	350	350	350	350	350	350
droits de douane intra quota	%	1.5	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3
droits de douane hors quota	%	71	70	70	70	70	70	70	70	70	70
orge	kt	361	399	399	399	399	399	399	399	399	399
droits de douane intra quota	%	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
droits de douane hors quota	%	60	58	58	58	58	58	58	58	58	58
<b>UE15 (c)</b>											
Céréales prix de soutien (d)	EUR/t	114	110	101	101	101	101	101	101	101	101
Céréales compensatoires (e) (f)	EUR/t	57	59	63	63	63	63	63	63	63	63
Taux de gel des terres obligatoire	%	..	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Paiement pour le gel des terres (f)	EUR/t	66	59	63	63	63	63	63	63	63	63
Blé contingents tarifaires (b)	kt	350	350	350	350	3 332	3 332	3 332	3 332	3 332	3 332
Céréales secondaires contingents tarifaires (b)	kt	2 522	2 822	2 822	2 822	3 122	3 122	3 122	3 122	3 122	3 122
Limites aux subventions à l'exportation (b) (g)											
blé	mt	16.8	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4
céréales secondaires (h)	mt	11.3	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4
<b>JAPON</b>											
Riz programme de revivification	'000ha	937	963	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010
Blé prix de soutien (i)	'000 JPY/t	148	147	145	145	145	145	145	145	145	145
Orge prix de soutien (j)	'000 JPY/t	127	127	125	125	125	125	125	125	125	125
Blé contingent tarifaire	kt	5 698	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740
droits de douane intra quota	%	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
droits de douane hors quota	%	504	547	547	547	547	547	547	547	547	547
Orge contingent tarifaire	kt	1 359	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369
droits de douane intra quota	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	%	371	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Riz contingent tarifaire (k)	kt	629	682	682	682	682	682	682	682	682	682
droits de douane intra quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	1 182	1 291	1 291	1 291	1 291	1 291	1 291	1 291	1 291	1 291
<b>CORÉE</b>											
Blé tarif	%	9.8	8.9	8.0	7.2	6.3	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4
Maïs contingent tarifaire	kt	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102
droits de douane intra quota	%	2.0	1.9	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
droits de douane hors quota	%	426	422	417	413	408	404	404	404	404	404
Orge contingent tarifaire	kt	48	49	50	51	53	54	54	54	54	54
droits de douane intra quota	%	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
droits de douane hors quota	%	385	382	372	367	363	359	359	359	359	359
Riz contingent (k)	kt	115	137	154	171	188	205	205	205	205	205
droits de douane intra quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Annexe Tableau 3. - HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES (suite)

Campagne (a)		Moyenne									
		97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
<b>MERCOSUR</b>											
Blé tarif	%	12	13	13	12	12	12	10	10	10	10
Céréales secondaires tarif	%	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Riz tarif	%	12	13	13	12	12	12	10	10	10	10
<b>MEXIQUE</b>											
Paiement de revenu céréalier (l)	MXN/ha	699	778	829	865	899	931	960	989	1 019	1 049
Blé tarif ALENA	%	6.0	4.5	3.0	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Programme social Fidelist	MXN mn	1 521	1 638	1 912	2 083	2 232	2 369	2 501	2 635	2 776	2 926
Tortilla subvention à la consommation	MXN mn	1 685	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maïs contingent tarifaire	kt	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501
droits de douane intra quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	205	202	200	198	196	194	194	194	194	194
Orge contingent tarifaire	kt	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane intra quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	122	120	119	118	116	115	115	115	115	115
<b>POLOGNE</b>											
Blé tarif	%	23	25	25	25	25	25	25	25	25	25
Orge tarif	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
<b>ÉTATS-UNIS</b>											
Taux de prêt du blé	USD/t	94.8	94.8	94.8	102.9	102.9	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0
Taux de prêt du maïs	USD/t	74.4	74.4	74.4	77.9	77.9	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8
Paiement, contrat de prod. flexible											
blé	USD/t	21.9	21.6	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9
maïs	USD/t	14.3	13.2	10.2	10.2	10.2	10.2	10.2	10.2	10.2	10.2
CRP superficies (m)	mha	6.2	6.1	6.4	6.6	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7
blé	mha	3.3	3.2	3.5	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6
céréales secondaires	mha	2.9	2.9	2.9	3.0	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Limites aux subventions à l'exportation (b)											
blé	mt	15.9	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5
céréales secondaires	mt	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Blé paiement EEP (n)	USD/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>CHINE</b>											
Blé prix de soutien	CNY/t	661	666	670	689	718	749	795	840	884	930
Céréales secondaires prix de soutien	CNY/t	565	573	579	598	626	657	701	748	791	837
Riz prix de soutien	CNY/t	1 885	2 199	1 080	1 121	1 180	1 243	1 312	1 339	1 353	1 367
Blé contingent tarifaire	kt	1 577	0	7 884	8 468	9 052	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636
droits de douane intra quota	%	..	0.0	0.0	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
droits de douane hors quota	%	78.0	55.1	62.9	71.0	68.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Coarse grains tariff	%	15	11	14	3	3	3	3	3	3	3
Maize contingent tarifaire	kt	1 035	0	5 175	5 850	6 525	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
droits de douane intra quota	%	..	0.0	0.0	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7
droits de douane hors quota	%	59.9	42.5	51.0	51.7	46.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7
Riz contingent tarifaire	%	665	0	3 325	3 990	4 655	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320
in-quota tariff	%	..	0.0	0.0	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
droits de douane hors quota	%	70.1	50.0	54.6	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Année débutant le 1er juillet. c) Prix et paiements en Euro du marché - voir glossaire. d) Prix d'intervention commun au blé tendre, à l'orge, au maïs, au seigle et au sorgho. e) Paiements compensatoires de surface. f) Paiements réels faits par hectare, sur la base de rendements de référence. g) Exclut 0.4 millions de tonnes d'exportations de pommes de terre féculières. h) La limite aux subventions à l'exportations est à l'origine de 10.8 mt ; le chiffre présenté ici tient compte des subventions à l'exportations pour les pommes de terre. i) Prix d'achat officiel du blé produit dans le pays. j) Prix d'achat officiel de l'orge fourragère, 2nd grade, 1ère classe. k) Base riz décortiqué. l) S'applique aux producteurs de blé, de maïs et de sorgho. m) Inclut le blé, l'orge, le maïs, l'avoine et le sorgho. n) Moyenne par tonne totale exportée.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, le droit de douane intra quota ALENA du maïs et de l'orge est égal à zéro, tandis que le contingent tarifaire devient illimité en 2003 pour l'orge et en 2008 pour le maïs.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

## Annexe Tableau 4. - PROJECTIONS MONDIALES DE CÉRÉALES

Campagne (a)		Moyenne									
		97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
<b>BLÉ</b>											
<b>OCDE (b)</b>											
Production	mt	247.5	253.9	231.4	214.6	253.0	255.7	258.2	262.1	265.1	268.6
Consommation	mt	186.7	191.0	189.7	189.1	195.3	198.0	199.5	201.0	202.5	203.7
alimentation animale	mt	66.9	70.0	66.0	63.4	65.9	68.2	68.8	69.4	70.3	70.9
Stocks, fin de période	mt	56.9	59.6	57.3	39.7	46.9	50.0	51.3	53.0	53.9	53.9
<b>Non OCDE</b>											
Production	mt	340.7	326.7	348.6	354.3	356.2	362.6	367.6	373.4	379.3	385.0
Consommation	mt	389.8	364.7	388.6	399.1	406.9	417.0	424.5	432.5	441.0	449.7
alimentation animale	mt	33.3	32.3	35.1	39.1	38.4	40.2	41.1	42.2	43.1	44.5
Échanges nets (d)	mt	-57.9	-59.7	-43.9	-43.1	-50.6	-54.5	-57.4	-59.4	-61.8	-64.8
Stocks, fin de période	mt	162.3	173.9	177.8	176.1	175.9	175.9	176.4	176.8	176.9	177.1
<b>MONDE (c)</b>											
Production	mt	588.1	580.7	580.0	568.9	609.2	618.3	625.8	635.6	644.5	653.6
Consommation	mt	576.6	555.7	578.4	588.2	602.2	615.0	624.0	633.5	643.4	653.4
alimentation animale	mt	100.1	102.3	101.1	102.5	104.3	108.4	109.9	111.6	113.3	115.4
Stocks, fin de période	mt	219.2	233.5	235.1	215.8	222.7	225.9	227.7	229.8	230.8	231.0
Prix (e)	USD/t	124.3	126.6	125.2	167.7	138.7	139.8	141.9	143.2	141.9	144.7
<b>CÉRÉALES SECONDAIRES</b>											
<b>OCDE (b)</b>											
Production	mt	475.9	477.3	476.3	446.4	498.4	498.7	499.7	509.8	515.3	521.7
Consommation	mt	441.7	445.0	454.0	449.7	459.0	464.4	467.8	471.6	474.8	479.6
alimentation animale	mt	329.0	332.0	335.2	325.3	328.4	332.5	334.6	336.8	338.2	341.5
Stocks, fin de période	mt	95.4	96.3	96.3	72.1	83.6	86.0	85.3	86.4	87.0	87.0
<b>Non OCDE</b>											
Production	mt	375.4	361.3	394.4	402.8	413.2	420.0	428.9	438.2	444.9	452.4
Consommation	mt	414.1	396.1	431.5	432.1	442.2	452.9	462.2	475.2	484.8	494.2
alimentation animale	mt	245.7	235.0	263.3	259.2	265.9	274.9	283.1	294.7	302.9	311.0
Échanges nets (d)	mt	-28.9	-29.0	-22.3	-20.9	-27.9	-31.8	-32.6	-37.0	-40.0	-42.1
Stocks, fin de période	mt	98.7	91.7	76.9	68.6	67.4	66.4	65.7	65.7	65.8	66.1
<b>MONDE (c)</b>											
Production	mt	851.3	838.6	870.6	849.2	911.6	918.7	928.6	947.9	960.2	974.1
Consommation	mt	855.8	841.1	885.5	881.8	901.3	917.3	930.0	946.8	959.6	973.8
alimentation animale	mt	574.7	567.0	598.5	584.4	594.3	607.4	617.6	631.5	641.1	652.5
Stocks, fin de période	mt	194.1	188.0	173.2	140.7	151.0	152.4	151.0	152.1	152.8	153.1
Prix (f)	USD/t	93.9	90.2	89.8	113.7	100.2	102.6	105.8	106.9	106.9	109.6
<b>RIZ</b>											
<b>OCDE (b)</b>											
Production	mt	23.8	23.9	24.0	23.3	23.6	23.7	23.9	24.0	24.0	24.1
Consommation	mt	21.8	22.1	22.3	22.1	22.0	22.0	22.1	22.1	22.3	22.5
Stocks, fin de période	mt	8.1	8.0	8.5	8.3	8.5	8.9	9.3	9.6	10.0	10.9
<b>Non OCDE</b>											
Production	mt	373.5	374.6	374.4	363.0	379.3	388.6	394.2	401.0	406.9	412.7
Consommation	mt	372.8	374.7	388.6	385.7	390.0	395.9	400.0	404.1	408.8	413.3
Échanges nets (d)	mt	-1.7	-1.6	-1.2	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-0.7
Stocks, fin de période	mt	130.7	139.9	127.0	105.7	96.4	90.5	86.2	84.5	84.0	84.1
<b>MONDE (c)</b>											
Production	mt	397.2	398.5	398.4	386.3	402.9	412.4	418.1	425.0	431.0	436.7
Consommation	mt	394.6	396.7	410.9	407.8	412.0	417.9	422.0	426.3	431.0	435.8
Stocks, fin de période	mt	138.7	148.0	135.5	114.0	104.9	99.4	95.4	94.1	94.1	95.0
Prix (g)	USD/t	238.6	184.0	192.0	191.5	204.6	220.6	234.1	238.9	244.6	256.3

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions. b) L'Islande n'est pas comprise. c) La source des données historiques est l'USDA. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie No.2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai). f) Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie No.2, aux ports des États-Unis (septembre/août). g) Prix du riz usiné, 100%, grade b, quote du prix nominal f.a.b. Bangkok (août/juillet).

p: préliminaire; e: estimation.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

## Annexe Tableau 5. - HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES OLÉAGINEUX

Campagne (a)		Moyenne									
		97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
<b>ARGENTINE</b>											
Oleagineux taxe à l'exportation	%	3.5	3.5	3.5	23.0	23.0	23.0	23.0	23.0	23.0	23.0
Tourteaux d'oléag. taxe à l'export.	%	0.0	0.0	0.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Huile d'oléag. taxe à l'exportation	%	0.0	0.0	0.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
<b>AUSTRALIE</b>											
Droits de douane											
huile de soja	%	8.4	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
huile de colza	%	8.4	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
<b>CANADA</b>											
Droits de douane											
huile de colza	%	7.1	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
<b>UE15 (c)</b>											
Compensation d'oléagineux (d) (e)	EUR/t	87	82	72	63	63	63	63	63	63	63
Taux de gel des terres obligatoire	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Paiements de gel des terres (e)	EUR/t	65.6	58.7	63.0	63.0	63.0	63.0	63.0	63.0	63.0	63.0
Droits de douane											
huile de soja	%	6.7	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
huile de colza	%	6.7	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
<b>JAPON</b>											
Paiements directs											
graines de soja	bn. JPY	10.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9
Droits de douane											
huile de soja	%	12.1	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
huile de colza	%	26.0	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4
<b>CORÉE</b>											
Contingent tarifaire, soja	kt	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032
droits de douane intra quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	514	509	503	498	492	487	487	487	487	487
Soja (alim. humaine) marge	000 KRW/t	146	252	168	155	141	136	130	128	125	122
<b>MEXIQUE</b>											
Paiement de revenu de soja (f)	MXN/ha	699	778	829	865	899	931	960	989	1 019	1 049
Droits de douane											
graines de soja	%	34.8	34.5	34.1	33.7	33.4	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0
tourteaux de soja	%	30.6	29.3	27.9	26.5	25.1	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8
huile de soja	%	47.5	47.0	46.5	46.0	45.5	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
<b>POLOGNE</b>											
Droits de douane											
graines de colza	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
tourteaux de soja	%	6	5	5	5	5	5	5	5	5	5
huile de soja	%	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Contingent tarifaire, huile de soja	kt	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane intra quota	%	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
droits de douane hors quota	%	57	51	51	51	51	51	51	51	51	51
<b>ÉTATS-UNIS</b>											
Taux débiteur du soja	USD/t	193.3	193.3	193.3	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7
Superficie du CRP											
graines de soja	mha	1.8	1.9	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Droits de douane											
graines de colza	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
tourteaux de soja	%	2.4	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
tourteaux de colza	%	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
huile de soja	%	13.2	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7
huile de colza	%	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Limites aux subventions à l'exportation (b)											
huiles d'oléagineux	kt	248.4	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0
<b>CHINE</b>											
Soja prix de soutien	CNY/t	1 005.0	1 222.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane (b)											
graines de soja	%	81.7	58.2	64.7	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
tourteaux de soja	%	15.1	14.8	14.8	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
huile de soja droits de douane intra quota	%	..	0.0	0.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
Contingent tarifaire, huile végétale	kt	991.4	0.0	4 957.2	5 796.9	6 436.6	6 944.6	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir glossaire pour les définitions. b) Année calendaire, à l'exception de la Chine et des limites aux subventions à l'exportation aux États Unis qui débutent le 1er juillet. c) Prix et paiements exprimés en euro du marché - voir glossaire. d) Paiements compensatoires relatifs à la surface, avant pénalité. e) Paiements faits par hectare, sur la base de rendements de référence. f) Moyenne pondérée d'automne/hiver et printemps/été.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, les droits de douane ALENA sur les graines de soja, les tourteaux d'oléagineux et l'huile de soja sont égaux à zéro après 2003.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

## Annexe Tableau 6. - PROJECTIONS MONDIALES D'OLÉAGINEUX

Année commerciale (a)		Moyenne									
		97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
<b>OLÉAGINEUX</b>											
<b>OCDE (b)</b>											
Production	mt	107.5	107.2	107.6	100.7	110.5	111.7	113.8	115.4	118.0	120.0
Consommation	mt	108.7	109.8	110.6	110.6	114.6	117.4	120.3	121.6	123.3	125.5
trituration	mt	96.7	97.3	99.0	98.1	101.4	103.8	106.2	107.6	109.2	111.2
Stocks, fin de période	mt	12.5	12.2	11.1	9.3	11.2	11.7	12.3	11.8	11.7	11.9
<b>Non OCDE</b>											
Production	mt	116.6	121.4	127.8	142.6	147.7	151.4	156.4	158.1	162.4	168.2
Consommation	mt	114.8	119.7	129.0	134.3	140.6	144.4	148.8	152.2	156.9	162.2
trituration	mt	99.0	103.9	112.3	120.0	125.2	128.4	132.2	135.5	140.0	145.0
Échanges nets (d)	mt	1.8	0.5	1.9	8.1	6.0	6.3	7.0	5.7	5.3	5.7
Stocks, fin de période	mt	7.1	9.1	6.0	6.3	7.4	8.2	8.8	9.0	9.3	9.5
<b>MONDE (c)</b>											
Production	mt	224.1	228.6	235.4	243.4	258.1	263.2	270.2	273.6	280.4	288.1
Consommation	mt	223.5	229.6	239.6	244.9	255.1	261.9	269.0	273.8	280.2	287.7
trituration	mt	195.7	201.3	211.3	218.1	226.5	232.2	238.5	243.2	249.2	256.1
Stocks, fin de période	mt	19.6	21.3	17.1	15.6	18.6	19.9	21.1	20.8	21.0	21.4
Prix (e)	USD/t	221.6	203.0	211.2	253.7	229.2	230.9	225.4	236.3	239.9	243.5
<b>TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX</b>											
<b>OCDE (b)</b>											
Production	mt	70.9	71.5	73.0	72.4	74.6	76.3	78.0	78.9	80.1	81.4
Consommation	mt	86.8	87.9	91.2	92.9	94.6	96.7	98.8	100.0	101.9	103.9
Stocks, fin de période	mt	2.4	2.5	2.4	2.5	2.6	2.6	2.6	2.6	2.7	2.7
<b>Non OCDE</b>											
Production	mt	70.0	73.6	80.8	86.0	89.4	91.7	94.4	96.6	99.7	103.2
Consommation	mt	53.8	57.1	62.6	65.3	69.0	71.2	73.3	75.4	77.7	80.5
Échanges nets (d)	mt	16.0	16.5	18.1	20.5	20.1	20.4	20.8	21.1	21.8	22.6
Stocks, fin de période	mt	3.3	3.5	3.6	3.8	4.2	4.3	4.5	4.7	4.9	5.0
<b>MONDE (c)</b>											
Production	mt	140.9	145.2	153.8	158.4	164.0	168.0	172.4	175.6	179.8	184.6
Consommation	mt	140.6	144.9	153.7	158.2	163.5	167.9	172.1	175.4	179.6	184.4
Stocks, fin de période	mt	5.7	6.0	6.1	6.3	6.8	6.9	7.1	7.3	7.5	7.7
Prix (f)	USD/t	164.9	176.5	164.0	164.4	143.3	148.0	150.7	157.4	158.8	164.1
<b>HUILES VÉGÉTALES</b>											
<b>OCDE (b)</b>											
Production	mt	23.5	23.6	23.3	23.3	24.3	25.0	25.7	26.1	26.5	27.1
Consommation	mt	24.8	25.9	26.3	26.5	26.9	27.6	28.7	29.2	29.6	30.1
Stocks, fin de période	mt	2.2	2.5	2.2	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0
<b>Non OCDE</b>											
Production	mt	42.4	44.0	47.5	49.2	50.8	52.5	55.4	56.8	58.4	60.8
Consommation	mt	40.8	42.0	45.5	46.9	47.6	49.5	52.0	53.7	55.3	57.6
Échanges nets (d)	mt	1.4	2.5	2.7	2.9	2.6	2.7	3.1	3.1	3.0	3.0
Stocks, fin de période	mt	5.4	5.8	5.1	4.5	5.0	5.3	5.6	5.6	5.7	5.9
<b>MONDE (c)</b>											
Production	mt	65.8	67.6	70.8	72.4	75.1	77.5	81.0	82.8	85.0	87.9
dont huile de palme	mt	19.0	19.7	21.2	21.8	22.5	23.5	25.6	26.3	27.1	28.5
Consommation	mt	65.6	67.9	71.8	73.4	74.5	77.1	80.7	82.9	84.9	87.7
Stocks, fin de période	mt	7.5	8.3	7.3	6.3	6.9	7.2	7.6	7.5	7.7	7.9
Prix (g)	USD/t	454.0	335.7	422.3	545.8	572.6	560.5	526.6	536.5	554.1	558.5

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir le glossaire terminologique pour les définitions. b) L'Islande n'est pas comprise. c) La source des données historiques est l'USDA. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix moyen pondéré des oléagineux, port Européen. f) Prix moyen pondéré des tourteaux d'oléagineux, port Européen. g) Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port Européen.

p: préliminaire; e: estimation.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

Annexe Tableau 7. - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL

		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>ARGENTINE</b>											
Viande bovine taxe à l'exportation	%	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5
<b>CANADA</b>											
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	76	76	76	76	76	76	76	76	76	76
droits de douane intra quota	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	%	29	27	27	27	27	27	27	27	27	27
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
droits de douane intra quota	%	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
droits de douane hors quota	%	215	208	208	208	208	208	208	208	208	208
<b>UE15 (a)</b>											
Prix de soutien, boeuf (b) (c) (d)	EUR/kg pcp	3.34	3.24	3.01	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22
Prix d'achat du boeuf (b) (e)	EUR/kg pcp	..	..	..	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56
Prix de base, viande porcine (c)	EUR/kg pcp	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51
Prix de base, viande ovine	EUR/kg pcp	5.04	5.04	5.04	..	..	..	..	..	..	..
Taux de base, Ovins (f)	EUR/tête	..	..	..	21.00	21.00	21.00	21.00	21.00	21.00	21.00
Prime spéciale, boeuf (g)	EUR/tête	167	178	203	229	229	229	229	229	229	229
Prime à l'abatage, bovin adulte (h)	EUR/tête	25	49	75	102	102	102	102	102	102	102
Prime à l'abatage, veau	EUR/tête	10	17	33	50	50	50	50	50	50	50
Prime, vache allaitante	EUR/tête	156	163	182	200	200	200	200	200	200	200
<b>Contingents tarifaires</b>											
boeuf	kt pp	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164
droits de douane intra quota	%	31	29	29	29	29	29	29	29	29	29
droits de douane hors quota	%	190	143	143	143	143	143	143	143	143	143
viande porcine	kt pp	47	67	67	67	67	67	67	67	67	67
droits de douane intra quota	%	29	28	28	28	28	28	28	28	28	28
droits de douane hors quota	%	77	67	67	67	67	67	67	67	67	67
viande de volaille	kt pp	26	30	30	30	30	30	30	30	30	30
droits de douane intra quota	%	13	12	12	12	12	12	12	12	12	12
droits de douane hors quota	%	37	31	31	31	31	31	31	31	31	31
viande ovine	kt epc	285	285	285	285	285	285	285	285	285	285
droits de douane intra quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	80	69	69	69	69	69	69	69	69	69
<b>Limites aux subventions à l'exportation (c)</b>											
boeuf (i)	kt epc	897	822	822	822	822	822	822	822	822	823
viande porcine (i)	kt epc	467	444	444	444	444	444	444	444	444	444
viande de volaille	kt epc	322	286	286	286	286	286	286	286	286	286
<b>HONGRIE</b>											
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
droits de douane intra quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	80	72	72	72	72	72	72	72	72	72
Contingent tarifaire, porc	kt pp	18	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane intra quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	54	52	52	52	52	52	52	52	52	52
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	10	11	11	11	11	11	11	11	11	11
droits de douane intra quota	%	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
droits de douane hors quota	%	43	39	39	39	39	39	39	39	39	39
Contingent tarifaire, ovins	kt pp	0.08	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09
droits de douane intra quota	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane hors quota	%	28	26	26	26	26	26	26	26	26	26

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Annexe Tableau 7. - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL  
(suite)

		Moyenne									
		1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>JAPON (j)</b>											
Prix de stabilisation, boeuf											
prix supérieur	JPY/kg pcp	1 032	1 020	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010
prix inférieur	JPY/kg pcp	795	785	780	780	780	780	780	780	780	780
Droits de douane, boeuf	%	59	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Prix de stabilisation, viande porcine											
prix supérieur	JPY/kg pcp	495	485	480	480	480	480	480	480	480	480
prix inférieur	JPY/kg pcp	373	365	365	365	365	365	365	365	365	365
Système d'importation, viande porcine											
droits de douane	%	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
prix à l'importation, entrée (k)	JPY/kg pcp	422	410	410	410	410	410	410	410	410	410
Droits de douane, volaille	%	8	7	7	7	7	7	7	7	7	7
<b>CORÉE</b>											
Droits de douane, boeuf	%	42	42	41	41	40	40	40	40	40	40
Marge, boeuf	%	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Droits de douane, porc	%	26	25	24	24	23	22	22	22	22	22
<b>MEXIQUE</b>											
Droits de douane, porc	%	48	47	47	46	46	45	45	45	45	45
Droits de douane ALENA, porc	%	8	6	4	2	0	0	0	0	0	0
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	41	41	41	41	41	41	41	41	41	41
droits de douane intra quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	240	238	235	233	230	228	228	228	228	228
<b>POLOGNE</b>											
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	23	29	29	29	29	29	29	29	29	29
droits de douane intra quota	%	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
droits de douane hors quota	%	118	103	103	103	103	103	103	103	103	103
Contingent tarifaire, porc	kt pp	42	46	46	46	46	46	46	46	46	46
droits de douane intra quota	%	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
droits de douane hors quota	%	51	48	48	48	48	48	48	48	48	48
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	30	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane intra quota	%	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
droits de douane hors quota	%	85	76	76	76	76	76	76	76	76	76
<b>RUSSIE</b>											
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	..	..	..	..	420	420	420	420	420	420
droits de douane intra quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	..	..	..	..	60	60	60	60	60	60
Contingent tarifaire, porc	kt pp	..	..	..	..	450	450	450	450	450	450
droits de douane intra quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	..	..	..	..	80	80	80	80	80	80
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	..	..	..	..	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050
droits de douane intra quota	%	29	30	25	25	25	25	25	25	25	25
<b>ÉTATS-UNIS</b>											
Contingent tarifaire, boeuf	kt pp	677	657	657	697	697	697	697	697	697	697
droits de douane intra quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	27	26	26	26	26	26	26	26	26	26
<b>CHINE</b>											
Droits de douane, boeuf	%	44	45	40	27	21	16	16	16	16	16
Droits de douane, porc	%	20	20	20	15	14	12	12	12	12	12
Droits de douane, ovins	%	23	23	22	18	17	15	15	15	15	15
Droits de douane, volaille	%	20	20	20	14	12	10	10	10	10	10

a) Prix et paiements en Euro du marché - voir glossaire. b) Prix pour les bovins mâles de classe R3. c) Année débutant le 1er juillet. d) Se finissant le 1er juillet 2002, remplacé par le prix de base pour le stockage. e) Débutant le 1er juillet 2002. f) Un paiement supplémentaire de 7 euros par tête est accordé pour les Régions les Moins Favorisées. g) Moyenne pondérée des paiements pour tous les taureaux et bouvillons. h) Inclut l'enveloppe nationale pour viande bovine. i) Inclut le commerce d'animaux vivants. j) Année débutant le 1er avril. k) Importation de carcasses de porc. Déclenchement des procédures d'importation d'urgence de novembre 1995 à mars 1996, de juillet 1996 à juin 1997, d'août 2001 à mars 2002 et d'août 2002 à mars 2003.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires (à l'exception de la Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, le droit de douane intra quota ALENA de la viande de volaille est égal à zéro et le contingent tarifaire est illimité à partir de 2003.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

Annexe Tableau 8. - PROJECTIONS DE VIANDES DE LA ZONE OCDE (a)

Année civile		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>VIANDE BOVINE (b)</b>											
Production	kt epc	26,816	26,861	26,409	27,064	26,607	26,907	26,732	26,721	26,848	27,146
Échanges nets	kt epc	695	354	422	580	615	622	506	494	411	454
Consommation	kt epc	26,086	26,460	25,562	26,588	26,257	26,284	26,258	26,272	26,423	26,669
Stocks, fin de période	kt epc	889	624	930	812	538	528	485	429	427	426
Consommation par tête	kg rwt	16.4	16.5	15.9	16.4	16.1	16.1	16.0	15.9	15.9	16.0
Prix, Australie (c)	AUD/100 kg pcp	218	237	307	233	250	263	277	284	275	271
Prix, UE (d)	EUR/100 kg pcp	248	260	223	236	244	253	260	256	259	264
Prix, US (e)	USD/100 kg pcp	239	248	259	236	261	274	277	279	266	258
Prix, Argentine (f)	ARS/100 kg pcp	156	148	133	343	575	713	761	753	686	667
<b>VIANDE PORCINE (g)</b>											
Production	kt epc	34,535	34,953	35,100	36,089	35,954	36,489	36,895	37,261	37,537	37,847
Échanges nets	kt epc	982	937	858	940	1,077	1,037	1,056	996	990	1,014
Consommation	kt epc	33,394	33,905	34,018	34,959	34,656	35,302	35,633	36,064	36,405	36,681
Stocks, fin de période	kt epc	871	816	866	870	905	864	873	885	841	801
Consommation par tête	kg rwt	23.4	23.6	23.5	24.0	23.7	24.0	24.1	24.3	24.5	24.6
Prix, UE (h)	EUR/100 kg pcp	144	158	167	140	148	153	156	156	156	156
Prix, US (i)	USD/100 kg pcp	131	137	140	102	107	127	129	113	115	129
<b>VIANDE DE VOLAILLE</b>											
Production	kt pac	31,804	32,701	33,620	34,420	34,319	34,942	35,734	35,750	36,084	36,862
Échanges nets	kt pac	2,330	2,106	2,168	1,880	1,791	1,845	1,886	1,914	1,902	1,869
Consommation	kt pac	29,478	30,633	31,453	32,429	32,549	33,095	33,847	33,835	34,181	34,993
Variation de stocks	kt pac	-4	-37	0	111	-22	2	1	1	1	1
Consommation par tête	kg rwt	23.3	24.1	24.5	25.1	25.1	25.4	25.9	25.8	25.9	26.5
Prix, UE (j)	EUR/100 kg pac	101	98	108	98	100	99	99	100	101	102
Prix, US (k)	USD/100 kg pac	130	124	130	122	128	134	137	139	140	139
<b>VIANDE OVINE</b>											
Production	kt epc	2,730	2,835	2,671	2,613	2,636	2,648	2,620	2,597	2,576	2,580
Échanges nets	kt epc	344	370	366	272	222	195	152	140	126	126
Consommation	kt epc	2,364	2,455	2,280	2,320	2,391	2,427	2,442	2,432	2,426	2,429
Variation de stocks	kt epc	21	10	23	21	23	26	26	24	24	26
Consommation par tête	kg pad	1.9	1.9	1.8	1.8	1.8	1.9	1.9	1.9	1.8	1.8
Prix, Australie (l)	AUD/100 kg pcp	205	174	266	217	216	216	218	232	234	240
Prix, Australie (m)	AUD/100 kg pcp	87	72	146	72	74	74	69	68	65	62
Prix, Nouvelle-Zélande (n)	NZD/100 kg pcp	296	300	383	417	366	345	335	342	350	357
<b>TOTAL VIANDE</b>											
Consommation par tête	kg pad	64.9	66.2	65.7	67.3	66.7	67.4	67.9	67.9	68.2	68.9

a) L'Islande n'est pas comprise. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont 0.7 pour la viande bovine, 0.78 pour la viande porcine et 0.88 pour la viande ovine. Le coefficient de conversion pac en poids au détail est de 0.88 pour la viande de volaille. b) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle Zélande. c) Prix moyen pondéré des vaches 201-260 kg, des bouvillons 301-400 kg et des yearlings < 200 kg pcp. d) Prix à la production. e) Bouvillons, 1100-1300 livres pv, Nebraska - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.63. f) Prix de gros des bouvillons à Buenos Aires, jeunes taureaux. g) Ne balance pas car la consommation au Canada exclut les parties non comestibles. h) Prix de référence des porcs, UE15 commençant en 1995. i) Gorets châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. No 1-3, 230-251 livres pv - le facteur de conversion pv vers pcp est 0.74. j) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, (conversion de pv à pac de 0.75), UE15 commençant en 1995.

k) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes. l) Prix au parc de vente des agneaux 16-20 kg pcp. m) Prix au parc de vente, bélier châtré, < 22 kg pcp. n) Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories.

p: préliminaire; e: estimation.

Source: Secrétariat de l'OCDE

**Annexe Tableau 9. - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS**

		<i>Moyenne</i>									
		<i>1997-01</i>	<i>2000</i>	<i>2001p</i>	<i>2002e</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>
<b>ARGENTINE</b>											
Produits laitiers taxe à l'exportation	%	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5
<b>AUSTRALIE (a)</b>											
Paielement de soutien intérieur (b)	AUDc/kg	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>CANADA</b>											
Prix d'objectif, lait (b)	CADc/litre	56	57	58	59	61	62	63	64	65	66
Prix de soutien, beurre	CAD/t	5 491	5 558	5 711	5 870	6 080	6 200	6 328	6 454	6 582	6 712
Prix de soutien, lait écr. en poudre	CAD/t	4 533	4 670	4 826	4 945	5 145	5 187	5 260	5 334	5 408	5 465
Subvention laitière	CADc/hltr	2.46	1.58	1.50	0.33	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane intra quota	%	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
droits de douane hors quota	%	254	246	246	246	246	246	246	246	246	246
Limites aux subventions à l'exportation											
fromage	kt pp	10	9	9	9	9	9	9	9	9	9
lait écrémé en poudre	kt pp	47	45	45	45	45	45	45	45	45	45
<b>UE15 (c) (d)</b>											
Quota laitier (e)	mt pp	118	119	120	120	120	120	121	122	122	122
Prix indicatif, lait	EUR/litre	0.319	0.319	0.319	0.319	0.319	0.319	0.310	0.292	0.274	0.265
Prix d'intervention, beurre	EUR/t	3 282	3 282	3 282	3 282	3 282	3 282	3 200	3 036	2 872	2 790
Prix d'intervention, lait écr. en poudre	EUR/t	2 055	2 055	2 055	2 055	2 055	2 055	2 004	1 901	1 798	1 747
Contingent tarifaire											
beurre	kt pp	85	87	87	87	87	87	87	87	87	87
droits de douane intra quota	%	63	66	66	66	66	66	66	66	66	66
droits de douane hors quota	%	153	144	144	144	144	144	144	144	144	144
fromage (f)	kt pp	77	102	102	102	102	102	102	102	102	102
droits de douane intra quota	%	43	42	42	42	42	42	42	42	42	42
droits de douane hors quota	%	108	96	96	96	96	96	96	96	96	96
lait écrémé en poudre	kt pp	59	68	68	68	68	68	68	68	68	68
droits de douane intra quota	%	36	35	35	35	35	35	35	35	35	35
droits de douane hors quota	%	95	88	88	88	88	88	88	88	88	88
Limites aux subventions à l'exportation (a)											
beurre	kt pp	420	399	399	399	399	399	399	399	399	399
fromage	kt pp	346	321	321	321	321	321	321	321	321	321
lait écrémé en poudre	kt pp	288	273	273	273	273	273	273	273	273	273
autres produits laitiers	kt pp	1 013	958	958	958	958	958	958	958	958	959
<b>JAPON (c)</b>											
Paiements directs (m)	JPY/kg	..	..	10	11	11	11	11	11	11	11
Plafond paiements compensatoires/directs (g)	kt pp	2 374	2 400	2 270	2 200	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100
Prix garanti, lait (b)	JPY/litre	..	74	..	..	..	..	..	..	..	..
prix standard de transaction (h)	JPY/litre	..	64	..	..	..	..	..	..	..	..
compensation (i)	JPY/litre	..	11	..	..	..	..	..	..	..	..
Prix indic. de stabilisation, beurre	'000 JPY/t	..	910	..	..	..	..	..	..	..	..
Prix indic. de stab., lait écr. en poudre	'000 JPY/t	..	524	..	..	..	..	..	..	..	..
Droits de douane, fromage (j)	%	34	31	31	30	30	30	30	30	30	30
Contingent tarifaire											
beurre	kt pp	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
droits de douane intra quota	%	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
droits de douane hors quota	%	605	679	679	679	679	679	679	679	679	679
lait écrémé en poudre	kt pp	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116
droits de douane intra quota	%	17	16	16	16	16	16	16	16	16	16
droits de douane hors quota	%	260	275	275	275	275	275	275	275	275	275
lait entier en poudre	kt pp	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane intra quota	%	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
droits de douane hors quota	%	345	377	377	377	377	377	377	377	377	377

Pour les notes, voir en fin de tableau.

**Annexe Tableau 9. - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS (suite)**

		Average 1997-01	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>CORÉE</b>											
Contingent tarifaire											
beurre	<i>kt pp</i>	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
droits de douane intra quota	%	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
droits de douane hors quota	%	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89
lait écrémé en poudre	<i>kt pp</i>	0.8	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
droits de douane intra quota	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane hors quota	%	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176
lait entier en poudre	<i>kt pp</i>	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
droits de douane intra quota	%	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
droits de douane hors quota	%	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176
<b>MEXIQUE</b>											
Droits de douane, beurre	%	8	6	4	2	0	0	0	0	0	0
Contingents tarifaires											
fromage	<i>kt pp</i>	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
droits de douane intra quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	132	131	129	128	126	125	125	125	125	125
lait écrémé en poudre	<i>kt pp</i>	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
droits de douane intra quota	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	%	132	131	129	128	126	125	125	125	125	125
Programme social Liconsá	<i>MXN mn</i>	3 195	3 334	3 425	3 410	3 395	3 380	3 364	3 349	3 334	3 319
<b>RUSSIE</b>											
Droits de douane, beurre	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Droits de douane, fromage	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
<b>ÉTATS-UNIS (k)</b>											
Prix de soutien, lait (b)	<i>USDc/litre</i>	23	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Prix indicatif (l)	<i>USDc/litre</i>	0.0	0.0	0.0	38.5	38.5	38.5	38.5	0.0	0.0	0.0
Prix de soutien, beurre	<i>USD/t</i>	1 492	1 454	1 701	1 957	1 885	1 885	1 885	1 885	1 885	1 885
Prix de soutien, lait écr. en poudre	<i>USD/t</i>	2 228	2 227	2 079	1 947	1 984	1 984	1 984	1 984	1 984	1 984
Contingent tarifaire, beurre											
droits de douane intra quota	<i>kt pp</i>	12	13	13	13	13	13	13	13	13	13
droits de douane hors quota	%	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
droits de douane hors quota	%	112	117	117	117	117	117	117	117	117	117
Contingent tarifaire, fromage											
droits de douane intra quota	<i>kt pp</i>	132	135	135	135	135	135	135	135	135	135
droits de douane intra quota	%	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
droits de douane hors quota	%	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84
Limites aux subventions à l'exportation (a)											
beurre	<i>kt pp</i>	26	21	21	21	21	21	21	21	21	21
lait écrémé en poudre	<i>kt pp</i>	78	68	68	68	68	68	68	68	68	68

a) Année se terminant le 30 juin. b) Pour le lait destiné à la transformation. c) Débutant le 1er avril. d) Prix et paiements en Euro du marché - voir glossaire. e) Quota total, UE15 commençant en 1995. f) Année calendaire, accès minimum pour Australie, Nouvelle-Zélande et Canada avant 1995. g) Lait destiné à la transformation éligible pour les paiements compensatoires/directs. h) Prix payé aux producteurs. i) Différence entre prix de transaction et prix garanti. j) Exclut le fromage transformé. k) Année débutant le 1er janvier. l) Le paiement anticyclique est déterminé comme 45% de la différence entre le prix indicatif et le prix de Boston Classe 1. m) En plus des paiements directs, un paiement compensatoire est attribué - égal à 80% de la différence entre le prix du marché et le prix de base (prix moyen des trois dernières années).

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires (à l'exception de la Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

Annexe Tableau 10. - PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (BEURRE ET FROMAGE)

Année civile (a)		Moyenne									
		1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>BEURRE</b>											
<b>OCDE (b) (f)</b>											
Production	kt pp	3 567	3 602	3 611	3 739	3 650	3 581	3 563	3 591	3 608	3 640
Importations	kt pp	183	197	216	219	236	242	246	251	254	257
Exportations	kt pp	637	654	640	681	724	760	773	776	780	801
Consommation	kt pp	3 074	3 124	3 130	3 111	3 110	3 099	3 085	3 085	3 099	3 110
Stocks, fin de période	kt pp	420	460	535	654	668	624	569	541	504	471
<b>Non OCDE</b>											
Production	kt pp	3 486	3 611	3 892	3 825	4 006	4 180	4 362	4 529	4 684	4 865
Consommation	kt pp	3 906	4 082	4 320	4 253	4 493	4 698	4 889	5 054	5 209	5 409
Échanges nets (d)	kt pp	-454	-457	-424	-463	-488	-518	-527	-525	-526	-544
Stocks, fin de période	kt pp	276	293	288	323	323	323	323	323	323	323
<b>MONDE (f)</b>											
Production (c)	kt pp	7 053	7 213	7 503	7 564	7 656	7 762	7 925	8 120	8 292	8 505
Consommation	kt pp	6 980	7 206	7 450	7 363	7 603	7 797	7 974	8 139	8 309	8 519
Stocks, fin de période	kt pp	696	753	823	977	991	947	893	864	828	794
Prix (e)	USD/100 kg	160	137	134	113	124	128	132	135	137	137
<b>FROMAGE</b>											
<b>OCDE (b)</b>											
Production	kt pp	12 660	12 988	13 207	13 427	13 652	13 936	14 211	14 490	14 764	15 008
Importations	kt pp	691	760	793	811	830	833	845	858	863	875
Exportations	kt pp	1 107	1 144	1 190	1 210	1 173	1 193	1 251	1 272	1 284	1 308
Consommation	kt pp	12 250	12 577	12 820	13 025	13 341	13 588	13 827	14 087	14 348	14 578
Stocks, fin de période	kt pp	635	639	628	631	598	586	565	554	550	547
<b>Non OCDE</b>											
Production	kt pp	3 195	3 306	3 300	3 314	3 470	3 584	3 699	3 821	3 934	4 063
Consommation	kt pp	3 577	3 713	3 658	3 742	3 811	3 944	4 105	4 235	4 355	4 497
Échanges nets (d)	kt pp	-416	-384	-398	-399	-343	-360	-406	-414	-421	-433
Stocks, fin de période	kt pp	1 274	1 220	1 260	1 231	1 233	1 233	1 233	1 233	1 233	1 233
<b>MONDE</b>											
Production (c)	kt pp	15 855	16 294	16 507	16 741	17 123	17 520	17 911	18 310	18 699	19 072
Consommation	kt pp	15 827	16 290	16 478	16 767	17 153	17 532	17 932	18 322	18 703	19 075
Stocks, fin de période	kt pp	1 909	1 859	1 888	1 862	1 832	1 819	1 798	1 787	1 783	1 780
Prix (g)	USD/100 kg	195	186	217	172	183	187	191	196	198	199

a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. b) L'Islande n'est pas comprise. c) La source des données est la FAO. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix à l'exportation f.a.b., beurre à 82% m.g., Europe du Nord. f) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle-Zélande. g) Prix à l'exportation, f.a.b., fromage cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord.  
p: préliminaire; e: estimation.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

**Annexe Tableau 11. - PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (POUDRES ET CASÉINE)**

Année civile (a)	Moyenne										
	1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
<b>LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE</b>											
<b>OCDE (b) (f)</b>											
Production	kt pp	2 709	2 776	2 739	2 949	2 772	2 596	2 570	2 572	2 578	2 561
Importations	kt pp	262	277	257	229	285	293	299	306	315	326
Exportations	kt pp	998	1 101	935	984	1 088	1 115	1 041	1 031	977	1 007
Consommation	kt pp	1 908	1 923	1 852	1 951	2 099	2 048	1 966	1 891	1 924	1 888
Stocks, fin de période	kt pp	618	592	808	1 056	926	654	521	477	469	461
<b>Non OCDE</b>											
Production	kt pp	701	643	605	602	663	711	772	812	862	907
Consommation	kt pp	1 394	1 571	1 255	1 336	1 465	1 534	1 514	1 536	1 523	1 588
Échanges nets (d)	kt pp	-736	-824	-678	-755	-803	-822	-742	-725	-662	-681
Stocks, fin de période	kt pp	323	258	286	307	307	307	307	307	307	307
<b>MONDE (f)</b>											
Production (c)	kt pp	3 410	3 419	3 344	3 552	3 435	3 307	3 341	3 383	3 439	3 468
Consommation	kt pp	3 302	3 494	3 107	3 286	3 564	3 582	3 479	3 428	3 447	3 476
Stocks, fin de période	kt pp	942	849	1 093	1 363	1 233	961	828	784	776	768
Prix (e)	USD/100 kg	168	190	198	133	156	161	167	169	170	171
<b>LAIT ENTIER EN POUDRE</b>											
<b>OCDE (b)</b>											
Production	kt pp	1 781	1 750	1 840	1 858	1 926	1 998	2 047	2 098	2 158	2 217
Importations	kt pp	73	84	80	78	79	77	75	73	70	68
Exportations	kt pp	1 116	1 130	1 232	1 153	1 177	1 231	1 262	1 278	1 309	1 341
Consommation	kt pp	737	706	688	783	827	844	860	892	919	945
<b>Non OCDE</b>											
Production	kt pp	1 429	1 513	1 559	1 544	1 570	1 626	1 681	1 729	1 781	1 827
Consommation	kt pp	2 470	2 585	2 710	2 619	2 669	2 780	2 869	2 934	3 021	3 099
Échanges nets (d)	kt pp	-1 043	-1 045	-1 151	-1 075	-1 098	-1 154	-1 187	-1 206	-1 239	-1 273
<b>MONDE</b>											
Production (c)	kt pp	3 210	3 264	3 399	3 402	3 496	3 624	3 729	3 827	3 940	4 044
Consommation	kt pp	3 207	3 291	3 398	3 402	3 496	3 624	3 729	3 827	3 940	4 044
Prix (g)	USD/100 kg	177	182	197	139	162	169	174	177	179	179
<b>POUDRE DE LACTOSÉRUM</b>											
<b>Non OCDE</b>											
Échanges nets	kt pp	-290	-364	-365	-396	-393	-392	-396	-389	-390	-383
Prix de gros, ÉU (h)	USD/100 kg	46	44	42	48	53	56	57	59	62	65
<b>CASÉINE</b>											
Prix (i)	USD/100 kg	442	404	499	464	359	403	420	430	439	439

a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. b) L'Islande n'est pas comprise. c) La source des données est la FAO. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix à l'exportation f.a.b., lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord. f) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle-Zélande. g) Prix à l'exportation f.a.b., lait entier en poudre 26% de matière grasse, Europe du Nord. h) Poudre de lactosérum comestible, Wisconsin, usine. i) Prix mondial, Nouvelle Zélande.

p: préliminaire; e: estimation.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

Annexe Tableau 12. - PROJECTIONS DES ÉCHANGES DE L'OCDE (a)

		<i>Moyenne</i> <i>1997-01</i>	<i>2000</i>	<i>2001p</i>	<i>2002e</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>
<b>EXPORTATIONS</b>											
Blé	<i>kt</i>	80 809	80 851	73 835	68 774	76 488	80 542	83 667	86 059	88 477	91 620
Céréales secondaires	<i>kt</i>	78 545	82 174	75 701	74 851	80 484	86 848	87 752	93 055	96 796	99 194
Riz	<i>kt</i>	4 854	4 960	4 738	4 959	4 871	4 927	5 000	5 027	5 108	5 177
Oléagineux	<i>kt</i>	33 492	35 897	35 374	30 087	31 616	32 238	31 723	32 862	33 620	33 873
Tourteaux d'oléagineux	<i>kt</i>	10 626	10 801	10 450	8 236	9 382	9 975	10 113	10 312	10 189	9 680
Huiles végétales	<i>kt</i>	4 340	3 580	3 955	3 873	4 159	4 516	4 370	4 448	4 586	4 650
Viande bovine (b)	<i>kt</i>	5 018	5 042	5 038	5 254	5 317	5 517	5 498	5 585	5 457	5 399
Viande porcine (b)	<i>kt</i>	2 985	3 166	3 159	3 375	3 512	3 516	3 583	3 672	3 716	3 791
Viande de volaille	<i>kt</i>	3 866	3 833	4 134	3 951	3 897	3 973	4 079	4 148	4 203	4 258
Viande ovine (b)	<i>kt</i>	886	923	954	868	829	821	800	789	785	796
Beurre	<i>kt</i>	637	654	640	681	724	760	773	776	780	801
Fromage	<i>kt</i>	1 107	1 144	1 190	1 210	1 173	1 193	1 251	1 272	1 284	1 308
Lait écrémé en poudre	<i>kt</i>	998	1 101	935	984	1 088	1 115	1 041	1 031	977	1 007
Lait entier en poudre	<i>kt</i>	1 116	1 130	1 232	1 153	1 177	1 231	1 262	1 278	1 309	1 341
Poudre de lactosérum (c)	<i>kt</i>	290	364	365	361	358	358	362	355	355	349
<b>IMPORTATIONS</b>											
Blé	<i>kt</i>	22 860	21 151	29 922	25 678	25 862	26 029	26 298	26 609	26 669	26 780
Céréales secondaires	<i>kt</i>	49 624	53 138	53 384	53 982	52 619	55 017	55 138	56 066	56 831	57 116
Riz	<i>kt</i>	3 111	3 382	3 500	3 563	3 493	3 546	3 558	3 580	3 754	4 439
Oléagineux	<i>kt</i>	35 328	36 352	37 309	38 169	37 591	38 492	38 741	38 569	38 872	39 598
Tourteaux d'oléagineux	<i>kt</i>	26 613	27 269	28 502	28 734	29 477	30 334	30 946	31 374	31 997	32 239
Huiles végétales	<i>kt</i>	5 784	6 108	6 672	6 753	6 743	7 174	7 450	7 553	7 604	7 693
Viande bovine (b)	<i>kt</i>	4 010	4 334	4 311	4 287	4 280	4 498	4 578	4 673	4 616	4 506
Viande porcine (b)	<i>kt</i>	1 989	2 200	2 266	2 435	2 446	2 494	2 552	2 711	2 774	2 844
Viande de volaille	<i>kt</i>	1 536	1 727	1 966	2 071	2 106	2 128	2 194	2 233	2 301	2 390
Viande ovine (b)	<i>kt</i>	448	464	477	490	499	515	535	533	542	550
Beurre	<i>kt</i>	183	197	216	219	236	242	246	251	254	257
Fromage	<i>kt</i>	691	760	793	811	830	833	845	858	863	875
Lait écrémé en poudre	<i>kt</i>	262	277	257	229	285	293	299	306	315	326
Lait entier en poudre	<i>kt</i>	73	84	80	78	79	77	75	73	70	68

a) Pour les viandes, les années sont des années calendaires; pour les céréales, les tourteaux d'oléagineux et les huiles végétales, les années sont des années récoltes ou commerciales; pour les produits laitiers, les années sont des années calendaires mais les années finissent le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. b) Inclut le commerce des animaux vivants. c) Exportations nettes.

p: provisoire; e: estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE

## Annexe Tableau 13. – HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DU SUCRE

Campagne (a)		Moyenne									
		97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
<b>HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DU SUCRE</b>											
<b>ARGENTINE</b>											
Droits de douane, sucre	ARS/t	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
<b>BRÉSIL</b>											
Droits de douane, sucre brut	%	46.1	43.9	41.7	39.4	37.2	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	61.0	55.0	55.0	45.0	40.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
<b>CANADA</b>											
Droits de douane, sucre brut	CAD/t	25.0	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1
Droits de douane, sucre raffiné	CAD/t	36.7	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4
<b>CHINE</b>											
Contingent tarifaire sucre	kt	..	1 680	1 680	1 764	1 852	1 945	1 945	1 945	1 945	1 945
Droits de douane intra quota, sucre brut	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane intra quota, sucre raffiné	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane hors quota	%	..	75.0	75.0	75.0	75.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
<b>Union européenne (b)</b>											
Prix d'intervention, sucre raffiné	Euro/t	632	632	632	632	632	632	632	632	632	632
Quota A, sucre raffiné	kt esb	12 837	12 517	12 846	12 846	12 846	12 846	12 846	12 846	12 846	12 846
Quota B, sucre raffiné	kt esb	2 896	2 824	2 896	1 997	1 997	1 997	1 997	1 997	1 997	1 997
Droits de douane, sucre brut	Euro/t	356	339	339	339	339	339	339	339	339	339
Droits de douane, sucre raffiné	Euro/t	440	419	419	419	419	419	419	419	419	419
<b>INDE</b>											
Prix d'intervention, sucre brut	INR/t	558	595	620	620	620	620	620	620	620	620
<b>INDONÉSIE</b>											
Droits de douane	%	103	101	100	98	97	95	95	95	95	95
<b>JAPON</b>											
Prix de stabilisation minimum, sucre brut	JPY/kg	142	142	142	142	142	142	142	142	142	142
Droits de douane, sucre brut	JPY/kg	74.3	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8
Droits de douane, sucre raffiné	JPY/kg	106.7	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1
<b>CORÉE</b>											
Droits de douane	%	20.9	20.3	19.7	19.1	18.6	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0
<b>MEXIQUE</b>											
Droits de douane	%	165	163	161	159	158	156	156	156	156	156
ALENA, droit de douane extérieur commun, sucre brut	MXN/t	..	3 209	3 172	3 278	3 452	3 452	3 542	3 631	3 709	3 787
ALENA, droit de douane extérieur commun, sucre raffiné	MXN/t	..	3 376	3 337	3 448	3 632	3 632	3 726	3 819	3 902	3 983
<b>RUSSIE</b>											
Droits de douane, sucre brut	%	2.6	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	27.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	..	3 650	3 650	3 650	3 950	3 950	3 950	3 950	3 950	3 950
<b>ÉTATS UNIS (b)</b>											
Taux de prêt, canne à sucre	USD/t	397	397	397	397	397	397	397	397	397	397
Taux de prêt, sucre raffiné	USD/t	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	1 227	1 223	1 223	1 223	1 223	1 223	1 223	1 223	1 223	1 223
Contingent tarifaire, refined sugar	kt esb	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Sucre brut, droits de douane 2ème régime--hors quota	USD/t	351	339	339	339	339	339	339	339	339	339
Sucre raffiné, droits de douane 2ème régime --hors quota	USD/t	370	357	357	357	357	357	357	357	357	357

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Prix basé sur l'application des mesures de sauvegarde spéciales.

La source pour les droits de douane (à l'exception des États Unis et de la Russie) est l'Organisation Internationale du Sucre, *MECAS(99)16*, principalement des droits de douane à la marge. La source pour les droits de douane de la Russie et des États Unis est ERS, USDA.

esb : équivalent sucre brut

Source: Secrétariat de l'OCDE.

## Annexe Tableau 14. – PROJECTIONS MONDIALES DE SUCRE

Campagne (a)		Moyenne									
		97/98-01/02	00/01	01/02 <sub>p</sub>	02/03 <sub>e</sub>	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
<b>OCDE</b>											
Production	kt esb	42 681	42 687	39 392	43 170	42 951	43 251	43 563	43 941	44 724	44 750
Consommation	kt esb	39 360	39 590	39 938	40 134	40 010	40 374	40 649	40 823	41 082	41 319
Stocks de fin de période	kt esb	13 159	14 366	10 652	10 627	10 514	10 373	10 494	10 855	11 558	12 019
<b>NON-OCDE</b>											
Production	kt esb	90 675	88 476	98 825	99 974	95 101	100 861	106 187	106 483	106 977	109 198
Consommation	kt esb	90 754	92 054	95 914	98 466	101 256	103 724	106 240	109 397	111 689	114 144
Échanges nets (b)	kt esb	-3 668	-1 891	-3 167	-3 061	-3 055	-3 017	-2 792	-2 757	-2 940	-2 969
Stocks de fin de période	kt esb	45 279	46 430	52 507	57 076	56 977	56 030	55 469	56 211	56 239	56 263
<b>MONDE</b>											
Production	kt esb	133 356	131 164	138 217	143 144	138 052	144 112	149 749	150 423	151 701	153 948
Consommation	kt esb	130 114	131 643	135 852	138 600	141 265	144 099	146 890	150 220	152 770	155 463
Stocks de fin de période	kt esb	58 438	60 795	63 160	67 704	67 490	66 403	65 963	67 066	67 797	68 281
Prix, sucre brut (c)	USD/t	190.0	219.3	167.2	165.3	172.0	191.8	183.0	174.2	169.8	165.3
Prix, sucre raffiné (d)	USD/t	236.4	252.3	235.3	238.1	242.5	260.1	249.1	238.1	231.5	224.9

a) Débutant avec la campagne de commercialisation - voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Les exportations (importations) nettes des pays non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. c) Prix mondial du sucre brut, New York No 11, f.a.b. arrimé au port des Caraïbes (Brésil inclus), prix vrac au comptant, sept/août. d) Prix du sucre raffiné, Londres No 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept/août.

*p*: préliminaire; *e*: estimation.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<i>Sigles</i>	
AACU	Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay
ABARE	Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics
ACR	Accords commerciaux régionaux
AEI	Autres états indépendants
AIE	Agence Internationale de l'Énergie
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ALIC	Office de promotion de l'agriculture et de l'élevage
AMAD	Base de données sur l'accès aux marchés agricoles
ASEAN (ou ANASE)	Association des nations du sud-est asiatique
CEI	Communauté des états indépendants
COol	Étiquetage du pays d'origine pour les produits
CRP	Programme de mise en réserve des terres fragiles
CSRN	Compte de stabilisation du revenu net
DEIP	Programme d'encouragement à l'exportation de produits laitiers (États-Unis)
DPC	Paiements directs par culture
DMPL	Paiements au titre de la perte des marchés laitiers (États-Unis)
EEP	Programme d'encouragement des exportations (États-Unis)
ENM	Économies non membres
ERS	Service de recherche économique (ERS) de l'USDA
ESB	Encéphalite spongiforme bovine
ESP	Estimation du soutien aux producteurs
EST	Estimation totale du soutien
EU	États-Unis
EUROSTAT	Office statistique des communautés européennes
FAIR Act	Loi fédérale sur l'amélioration et la réforme de l'agriculture (États-Unis)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAS	Service de l'Agriculture étrangère de l'USDA
FMD	Fièvre aphteuse
FMI	Fonds monétaire international
FSRI Act	Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (États-Unis)
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IGC	Conseil international pour les céréales
IPC	Indice des prix à la consommation
JRIS	Programme de stabilisation des revenus de la riziculture
LDP	Paiements déficitaires au titre de prêts
LÉP	Lait écrémé en poudre
MAF	Ministère de l'agriculture et de la Pêche (Nouvelle-Zélande)
MAFF	Ministère de l'agriculture, des Forêts et de la Pêche (Japon)
MAM	Modèle alimentaire mondial
MERCOSUR	Accord multilatéral sur les échanges des pays du sud
MGLA	Matière grasse laitière anhydre
MLC	Commission de la viande et de l'élevage (Royaume-Uni)
NEI	Nouveaux États Indépendants
NPF	Nation la plus favorisée
NZDB	Office néo-zélandais des produits laitiers
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCM	Organisation commune des marchés du sucre (UE)
OIE	Office international des épizooties
OMC	Organisation mondiale du commerce
PAC	Politique agricole commune
Paiements MLA	Aides exceptionnelles pour pertes de marchés
PCRA	Programme canadien du revenu agricole
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PFCP	Paiements au titre des contrats de production flexible
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PDNIPA	Pays en développement importateurs nets de produits agricoles
PROCAMPO	Programme mexicain de soutien direct aux zones rurales
RRAC	Coefficient d'aversion relative pour le risque
SARS	Syndrome respiratoire aigu grave
SAU	Superficie agricole utilisée
Mesures SPS	Mesures sanitaires et phyto-sanitaires
TSA	Tout sauf les armes
UE ou UE15	Union européenne des 15 États membres

USDA	Ministère de l'agriculture des États-Unis
VCJD	Maladie de Creutzfeldt-Jakob
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

### *Abréviations et symboles*

ARS	peso argentin	mha	millions d'hectares
AUD	dollar australien	mn	millions
CAD	dollar canadien	MXN	peso mexicain
CNY	yuan chinois	mt	millions de tonnes
Cwt	100 livres EU	NZD	dollar néo-zélandais
EUR	Unité monétaire européenne	pac	prêt à cuire
EBJ	exercice budgétaire japonais débutant le 1er avril	pad	poids au détail
Epc	équivalent poids carcasse	pcp	poids carcasse parée
Ha	hectare	pp	poids produit
Hltr	Hectolitre	PLN	zloty polonais
HUF	forint hongrois	pv	poids vif
IDR	roupie indonésienne	rur	Rouble russe
INR	roupie indienne	t	tonnes
JPY	yen japonais	t/ha	tonnes par hectare
Kg	kilogramme	THB	baht thaïlandaise
KRW	won coréen	USD	dollar des États-Unis
Kt	milliers de tonnes		
L	litre		

## **Perspectives AGR**

Cette neuvième édition des *Perspectives agricoles de l'OCDE* analyse la manière dont les forces mondiales et nationales façonnent les marchés agricoles à moyen terme. La faiblesse économique mondiale persistante, combinée aux ajustements de production rendus nécessaires par la sécheresse subie par plusieurs pays, ainsi que les politiques de soutien gouvernementales sont les facteurs qui conditionnent la production des marchés à court terme. L'interaction de tous ces facteurs, alliée à la reprise attendue de l'économie mondiale à partir de 2004, devrait soutenir les marchés agricoles mondiaux et de l'OCDE à partir de 2008.

La lenteur et la faiblesse de la reprise économique ainsi que les conséquences des sécheresses subies par l'Amérique du nord et l'Australie ont conduit à des tendances de prix divergentes pour les secteurs des céréales et des produits animaux. Au début de la période de prévisions, le niveau de prix des céréales est élevé et celui des produits animaux est faible. Ces prix devraient converger à mesure des ajustements de la production à la fin de la période de sécheresse. Finalement, le rebond économique et le renforcement de la demande devraient déboucher sur un développement des échanges et un raffermissement des prix d'ici 2008. L'évolution des politiques nationales et commerciales sera déterminante, quoique incertaine, à cet égard. Parmi les questions posées par ce rapport, citons :

Quel est le rôle des politiques gouvernementales et comment peuvent-elles influencer les décisions des agriculteurs ?

Quelles pourraient être les conséquences pour les marchés de la nouvelle Loi agricole des Etats-Unis ?

Quelles seront les répercussions pour les marchés de l'élargissement à 25 pays de l'Union européenne ?

Quelle est l'importance de l'évolution du secteur agricole en Ukraine pour les marchés mondiaux ?

Cet ouvrage est une lecture essentielle pour tous les acteurs des marchés agricoles. Il procure au lecteur des informations clés sur les tendances des marchés et les perspectives à moyen terme des principaux produits agricoles, y compris le sucre dans cette édition. Il montre également comment celles-ci sont influencées par les politiques gouvernementales et met en évidence les écueils potentiels et les incertitudes auxquelles sont exposées les perspectives agricoles.

Des tableaux présentent des projections détaillées jusqu'en 2008 pour la production, la consommation, les échanges, les stocks et les prix, dans les pays de l'OCDE, ainsi que certaines informations relatives à d'autres pays tels que la Chine, l'Argentine, la Fédération de Russie et le Brésil.

### **EGALEMENT DISPONIBLE SUR CD-ROM ET EN LIGNE**

Il est possible de consulter la base données complète contenant des séries qui remontent à 1970, ainsi que certains résultats des principaux scénarios présentés dans cet ouvrage, dans les *Bases de données agricoles de l'OCDE*, disponibles sur CD-ROM et en ligne via [www.SourceOECD.org](http://www.SourceOECD.org), [www.oecd.org/agr](http://www.oecd.org/agr)